

Évaluation d'un système de surveillance des problèmes d'adaptation en milieu scolaire

Rapport d'évaluation

par
Sonia Langelier

Direction de la santé publique,
de la planification et de l'évaluation
Agence de développement de réseaux locaux de santé et
de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Mars 2004

Production : Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation
Agence de développement de réseaux locaux de services de santé
et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

La réalisation de cette étude a été rendue possible grâce à
une subvention conjointe du ministère de la Santé et des Services sociaux et
de l'Agence de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent
dans le cadre du Programme de subvention en santé publique.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2004
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-921799-99-5

*Dans cet ouvrage, la forme masculine est utilisée sans discrimination,
dans le seul but d'alléger le texte.*



Remerciements



La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à l'étroite collaboration entre la Commission scolaire des Phares et la Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent. Mesdames Marthe Beauchesne, directrice des services éducatifs à la Commission scolaire et Nicole Bernier, responsable des dossiers Enfance-Jeunesse-Famille à la Direction de la santé publique, se sont particulièrement investies dans ce projet pilote. Elles ont pu bénéficier du soutien de mesdames Lucie Chénard et Marthe Hamel qui ont été les instigatrices de cette expérimentation.

Nous nous joignons à elles pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'expérimentation et à l'évaluation de ce projet.

Nous remercions particulièrement les directeurs et directrices des écoles, les secrétaires ainsi que les titulaires de classe que nous avons sollicités tout au long des quatre années d'expérimentation. Nous remercions également monsieur Luc Bellavance, informaticien à la Commission scolaire, pour son soutien au traitement informatique.

Nous désirons également témoigner notre vive reconnaissance aux professionnels de la Direction des services éducatifs, aux directeurs et directrices d'école de même qu'aux titulaires qui ont collaboré à l'évaluation de ce projet.

Un grand merci aussi au personnel de la Direction de la santé publique, notamment monsieur Jean-Pierre St-Cyr, agent de recherche, madame Danielle Ruest, technicienne en recherche et madame Doris Charron, secrétaire, qui ont travaillé à la production des rapports tout au long de ces années et qui ont tenu un registre des heures travaillées dans le cadre de ce projet. Enfin, un merci spécial à monsieur Réjean Cloutier, de la Direction des ressources matérielles et financières à la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, pour sa précieuse collaboration à l'établissement des dépenses salariales encourues par le projet.



Table des matières

Introduction.....	5
-------------------	---

Chapitre 1 – Résumé du projet

1.1	Problématique à l'origine du projet	6
1.2	Phase 1 : Conception et expérimentation auprès de deux écoles	7
1.3	Phase 2 : Expérimentation à l'échelle de l'ensemble des écoles d'une commission scolaire	8
1.3.1	Objectifs du projet.....	8
1.3.2	Variables à l'étude	9
1.3.2.1	Définitions des variables	10
1.3.3	Méthodologie	12
1.3.3.1	Population à l'étude.....	12
1.3.3.2	Activités prévues	12

Chapitre 2 – Objectifs et méthodologie de l'évaluation

2.1	Objectifs de l'évaluation	15
2.2	Méthodologie d'évaluation.....	16
2.2.1	Sélection des participants aux <i>focus groups</i> et calendrier des rencontres	18
2.2.2	Instruments de cueillette des données qualitatives	18
2.3	Plan d'analyse des données d'évaluation	19

Chapitre 3 – Résultats de l'évaluation

3.1	Faisabilité de l'implantation d'un système de surveillance des problèmes d'adaptation à l'échelle de l'ensemble des écoles primaires de la Commission scolaire des Phares.	20
3.1.1	Activités réalisées et modifications apportées	20
3.1.1.1	Activités précédant la cueillette de données	20
3.1.1.2	Cueillette des données	21
3.1.1.3	Traitement et analyse des données	21
3.1.1.4	Production des rapports.....	22
3.1.1.5	Présentation/diffusion des données	22
3.1.2	Respect de l'échéancier	23
3.1.2.1	Délais de réception des questionnaires.....	23
3.1.2.2	Capacité de réaliser les différentes étapes de production des données dans les délais prévus.....	23
3.1.3	Population rejointe	24
3.1.3.1	Taux de participation des écoles et des titulaires des groupes-classes.....	24
3.1.4	Conditions favorables à la participation des acteurs du monde scolaire, au déroulement des activités de cueillette et aspects à améliorer	25
3.1.4.1	Au niveau de l'adhésion au projet.....	25
3.1.4.2	Au niveau de la cueillette des données	28
3.1.4.3	Au niveau de l'avenir du système.....	30

3.2	Rapport coût-utilité	31
3.2.1	Ressources requises	31
3.2.1.1	Ressources humaines	31
3.2.1.2	Ressources matérielles	32
3.2.2	Coûts du système	32
3.2.2.1	Coûts des ressources humaines.....	32
3.2.2.2	Coûts ressources matérielles.....	33
3.2.2.3	Coût moyen de fonctionnement du système	33
3.2.3	Utilité/utilisation des données du système	35
3.2.3.1	Pour les représentants de la Commission scolaire	35
3.2.3.2	Pour les directions d'école	36
3.2.3.3	Pour les enseignants	37
3.2.3.4	Pour le réseau de la santé et des services sociaux	37
3.2.4	Conditions favorables à l'utilité/utilisation des résultats et aspects à améliorer	38
3.2.4.1	Format et contenu des rapports	38
3.2.4.2	Période de dépôt des rapports.....	40
3.2.4.3	Diffusion des données à d'autres partenaires	40
3.2.4.4	Crédibilité acquise	42
3.2.4.5	Fréquence de la cueillette.....	44
Chapitre 4 – Discussion et recommandations		45
Bibliographie		47
Annexes		
Annexe 1 -	Questionnaire	
Annexe 2 -	Grilles d'entrevue	



Introduction



L'objet de ce rapport est de présenter les résultats de l'évaluation de la mise en place, à titre expérimental, d'un système de surveillance des problèmes d'adaptation en milieu scolaire. Ce système de surveillance a été développé dans le but de pallier, du moins en partie, à l'insuffisance d'informations sur les problèmes d'adaptation chez les enfants et les jeunes. La phase d'expérimentation du système dont il est question ici a été initiée durant l'année scolaire 1998-1999 et a pris fin en 2002. Au cours de ces années, des données ont été recueillies auprès des titulaires de classe de chacune des écoles primaires de la Commission scolaire des Phares, dans le Bas-Saint-Laurent. De plus, à chaque année, des portraits d'écoles ainsi qu'un rapport présentant la situation générale de l'ensemble des écoles de la Commission scolaire ont été rédigés et remis aux directeurs d'école et aux professionnels concernés de la direction de la Commission scolaire. La présente démarche, menée à l'hiver 2003, vise à évaluer certains aspects relatifs à l'implantation et aux effets (retombées) du système de surveillance ainsi que le rapport coût/utilité de celui-ci.

Le rapport d'évaluation se compose de cinq chapitres. Le premier chapitre présente un résumé du projet et du contexte entourant l'expérimentation. Dans le deuxième chapitre, les objectifs et la méthodologie d'évaluation seront décrits. Dans le chapitre suivant, nous présenterons les résultats de l'évaluation en fonction des deux objectifs poursuivis. Le dernier chapitre, présentera une discussion des résultats obtenus et les recommandations qui s'en dégagent.



Chapitre 1

Résumé du projet

L'expérimentation d'un système de surveillance des problèmes d'adaptation sociale en milieu scolaire est l'aboutissement d'une démarche en deux phases qui a débuté il y a déjà plusieurs années et qui a été soutenue par plusieurs travaux de recherche. Ce premier chapitre résume les grandes lignes du projet. Nous présenterons d'abord la problématique à l'origine du projet. Ensuite, nous dresserons un court bilan de la première phase de développement du projet pour finalement décrire en détail la deuxième phase qui constitue l'objet de la présente évaluation.

1.1 Problématique à l'origine du projet

Lorsqu'il est question de santé et de bien-être des jeunes, deux instances sont particulièrement interpellées. Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) identifie le développement et l'adaptation sociale des enfants et des jeunes comme un choix social à privilégier en vue d'offrir les meilleures conditions possibles au maintien ou à l'amélioration de la santé de la population. On vise donc à réduire l'apparition des problèmes de développement ou d'adaptation sociale par différents programmes d'intervention, par exemple, le programme de stimulation précoce qui s'adresse aux tout-petits présentant des risques de retard de développement cognitif et social.

Par ailleurs, compte tenu de la place centrale occupée par l'école dans notre société, la qualité du cheminement scolaire constitue l'une des principales composantes de l'adaptation psychosociale de l'enfant. Ainsi, le ministère de l'Éducation (MEQ) et le réseau scolaire retiennent comme objectif prioritaire la prévention du décrochage scolaire, ce problème étant perçu comme une menace sérieuse à la qualité de vie des jeunes et à leur potentiel d'adaptation à la société. À cet égard, le MEQ propose d'instrumenter les milieux afin de permettre l'identification et l'intervention rapide auprès des enfants qui éprouvent des problèmes d'apprentissage et de comportement, lesquels sont fortement associés au décrochage scolaire, et à un éventail de problèmes sociaux, économiques et de santé (Janosz, Fallu et Deniger, 2000).

Or, l'atteinte des objectifs, tant du MEQ que du MSSS, dépend en grande partie de la connaissance que l'on a des besoins des enfants. Dans un contexte de rareté des ressources où l'économie d'énergie et l'efficacité des choix doivent guider les prises de décision, il est primordial de pouvoir compter sur des informations permettant de bien cibler la clientèle en fonction des problèmes rencontrés et des modalités d'intervention jugées les plus efficaces.

Pourtant, cette connaissance est relativement limitée en l'absence de données populationnelles qui permettent de dresser un portrait systématique des problèmes d'adaptation chez les enfants et les jeunes, que ce soit pour en établir la prévalence, en suivre l'évolution, établir des cibles d'action ou poser un diagnostic sur la valeur des actions entreprises et des services offerts. En effet, ni le secteur de l'éducation ni celui de la santé et du bien-être ne disposent de telles données; les quelques données disponibles sont des données d'utilisation de service¹ ou représentent des cas extrêmes² ce qui laisse dans l'ombre une large part des jeunes qui vivent tout de même des difficultés d'adaptation ou de développement, mais à un moindre degré, et auprès desquels il serait pertinent d'intervenir précocement avant que leurs problèmes ne s'exacerbent ou se cristallisent.

¹ Par exemple, les données des centres jeunesse ou les données de déclaration de clientèle des commissions scolaires sur les élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage (EHDA) dont la situation est suffisamment grave pour requérir un financement additionnel du MEQ.

² C'est-à-dire des cas qui se produisent à long terme et qui sont habituellement l'aboutissement d'un cumul de difficultés, par exemple le taux de décrochage scolaire ou le taux de grossesse adolescente.

Dans le but de pallier, du moins en partie, aux limites des données existantes, une recherche a été initiée au début des années 90. Le but de cette recherche était d'identifier, dans la littérature scientifique, les indicateurs des problèmes d'adaptation sociale à l'échelle de la population des jeunes et les méthodes de cueillette de données utilisées pour mesurer ces problèmes afin de proposer une méthodologie pour la réalisation d'une première étude de prévalence sur la question. L'exercice n'a pas permis de repérer les traces de l'existence d'un quelconque système de suivi des problèmes d'adaptation chez les jeunes. Cette même revue de littérature a également mis en évidence l'absence de consensus sur les indicateurs relatifs au développement et à l'adaptation sociale des enfants et des jeunes.

C'est ainsi que l'idée de concevoir et d'expérimenter un système basé sur la cueillette systématique et continue de données auprès des enfants prend forme. Compte tenu de l'intérêt que peut représenter une telle source d'information pour le monde scolaire et de la possibilité d'y rejoindre, de façon systématique et continue, l'ensemble des jeunes, le réseau scolaire est pressenti comme un partenaire incontournable de ce projet.

1.2 Phase 1 : Conception et expérimentation auprès de deux écoles

En 1990, des représentants du Département de santé communautaire du Centre hospitalier régional de Rimouski³ entreprennent des démarches auprès de la Commission scolaire La Neigette⁴ afin de sonder son intérêt à travailler au développement d'un système de cueillette de données sur les problèmes d'adaptation en milieu scolaire. Les représentants de la Commission scolaire décident alors de s'impliquer dans le projet. Toutefois, dans le réseau scolaire comme ailleurs, il n'existe pas de consensus sur ce qui devrait être mesuré et sur la manière de s'y prendre pour diagnostiquer les problèmes d'adaptation. À titre d'exemple, une analyse de 400 articles américains a permis de recenser plus de 1400 techniques et tests pour identifier les jeunes ayant des difficultés d'apprentissage (Koegh, 1988). Il en est de même au Québec où la définition et les critères d'identification des problèmes d'apprentissage peuvent différer d'une commission scolaire à l'autre ou d'une école à l'autre. Une première phase de conception et de mise à l'épreuve d'une méthodologie s'avère donc nécessaire.

L'objectif de cette première phase est de s'entendre sur les concepts à l'étude, l'opérationnalisation de ces concepts, l'adoption d'une méthode de cueillette de données en milieu scolaire et de tester la procédure développée. Après deux ans d'échanges et de consultations, auxquels ont été associés des enseignants, des professionnels des services d'adaptation scolaire de même que certains experts du MEQ et du monde universitaire, les partenaires conviennent de procéder à l'expérimentation d'un projet pilote de cueillette de données sur les problèmes d'adaptation en milieu scolaire : le *Projet de suivi scolaire*. Le projet sera alors expérimenté auprès d'un nombre restreint d'écoles, sans obligation de continuité de part et d'autre. Soulignons également que certaines informations sur les élèves étant de nature confidentielle, la Commission scolaire s'est assurée de la légalité de la procédure et que toutes les mesures ont été prises pour s'assurer du respect de la confidentialité des renseignements personnels.

Le *Projet de suivi scolaire* a ainsi été expérimenté durant quatre années (1992-1993 à 1995-1996) dans deux écoles primaires de la Commission scolaire La Neigette, l'une située en milieu urbain et l'autre dans une municipalité alliant à la fois des caractéristiques rurales et de banlieue. Durant ces quatre ans, des données sur l'ensemble des élèves de ces deux écoles ont été recueillies annuellement, incluant les enfants du préscolaire 4 ans et 5 ans⁵. Les données colligées reposaient principalement sur le jugement des titulaires de classe à propos des problèmes de comportement et d'apprentissage de leurs élèves.

Différents travaux de recherche ont été menés au cours de cette période. Quatre rapports rendent compte des résultats de ces travaux. Le premier, rédigé à la suite de la première année

³ Maintenant devenu la Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent au sein de l'Agence de développement de réseaux locaux de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent.

⁴ Maintenant devenue la Commission scolaire des Phares depuis le regroupement des Commissions scolaires La Neigette et La Mitis.

⁵ Selon l'année scolaire, de 776 à 647 enfants fréquentaient ces écoles.

d'expérimentation (1992-1993), porte sur la définition et l'opérationnalisation des concepts retenus, les sources possibles d'information, les choix méthodologiques, ainsi que sur les résultats de la première cueillette de données (Chénard et Hamel, 1993). Le second rapport porte sur la validité des données générées par le système selon une optique populationnelle et individuelle⁶ (Hamel et autres, 1996). Le troisième trace le portrait des problèmes scolaires au plan des apprentissages et des comportements à partir des données recueillies dans les deux sites d'expérimentation durant trois années consécutives (Chénard, 1996). Enfin, le dernier rapport illustre les possibilités qu'offre une analyse longitudinale des données de trois cohortes des sites expérimentaux, suivies pendant une période de trois ou quatre années consécutives⁷ (Chénard, 1998).

En résumé, cette première phase a permis de développer et de tester des outils et des procédures permettant de mesurer l'ampleur et l'évolution des problèmes d'adaptation sociale au niveau d'une population d'enfants d'âge préscolaire et primaire. Elle a aussi permis de vérifier la faisabilité d'une telle opération à une échelle réduite, d'établir la validité des données générées, de développer des modèles d'analyse et de présentation des données. Enfin, elle a permis de vérifier l'intérêt des données de prévalence⁸ et des données d'incidence⁹ pour le milieu scolaire et le milieu de la santé. Les résultats prometteurs de ce projet pilote ont convaincu les partenaires de soutenir l'expérimentation du système de surveillance sur une plus grande échelle et d'évaluer certains aspects du projet avant de décider de son implantation définitive.

1.3 Phase 2 : Expérimentation à l'échelle de l'ensemble des écoles d'une commission scolaire

Au cours de la deuxième phase, celle qui fait l'objet de la présente évaluation, on a procédé à l'expérimentation du projet de surveillance des problèmes d'adaptation dans l'ensemble des écoles primaires d'une commission scolaire du Bas-Saint-Laurent : la nouvelle Commission scolaire des Phares, née de la fusion des commissions scolaires La Neigette et de la Mitis. Pour les fins de l'évaluation, ce projet serait expérimenté pendant quatre ans, soit de 1998 à 2002, sous l'appellation *Système de surveillance des problèmes d'adaptation sociale en milieu scolaire*. Voici les objectifs et les modalités de cette expérimentation.

1.3.1 Objectifs du projet

Les objectifs du système de surveillance des problèmes d'adaptation sociale en milieu scolaire sont énoncés en termes de retombées attendues.

En connaissance/surveillance un tel système devrait permettre :

⁶ Les données sur les problèmes d'apprentissage ou de comportement des élèves étaient fournies par les titulaires de classe. La comparaison de ces données avec celles issues de tests menés auprès de la même population, permet d'affirmer que le jugement des titulaires est valide et ce, particulièrement en ce qui concerne les problèmes d'apprentissage et de comportement.

⁷ Deux cohortes ont été suivies pendant quatre ans et une cohorte a été suivie durant trois années, soit de la première à la troisième année.

⁸ La prévalence correspond à la proportion de jeunes qui ont un problème de comportement et/ou une difficulté d'apprentissage sur la population totale des élèves au cours d'une année donnée.

⁹ L'incidence annuelle correspond à la proportion de nouveaux cas de jeunes présentant un problème sur la population des élèves durant une année donnée. Elle permet d'identifier si l'apparition des problèmes est constante au cours des années ou s'il existe des moments critiques où les problèmes se manifesteraient en plus grand nombre. L'incidence cumulative est obtenue en calculant le nombre de cas incidents sur la population totale des élèves durant toute la période d'observation soit 3 ou 4 ans, selon les cohortes. Elle permet d'établir la proportion des élèves d'une cohorte qui vivront un problème scolaire, à un moment ou l'autre de la période d'expérimentation du projet, soit trois ou quatre ans.

- de disposer d'indicateurs permettant d'établir un profil des problèmes d'adaptation sociale des enfants et des jeunes;
- de connaître l'ampleur des problèmes d'adaptation sociale et leur répartition au sein de la population;
- de suivre l'évolution des problèmes d'adaptation sociale qui se manifestent en milieu scolaire en fonction de leur nature et de leur gravité;
- d'améliorer les connaissances sur l'incidence et l'évolution des problèmes en fonction de certaines caractéristiques personnelles et familiales des jeunes.

Lors de la planification des services, le système devrait permettre :

- de planifier les services en fonction de la nature des problèmes d'adaptation sociale, de leur ampleur et de leur gravité;
- de planifier les services en fonction des caractéristiques de la population la plus vulnérable;
- de planifier les services de prévention primaire et secondaire en fonction des moments les plus opportuns pour intervenir au préscolaire et selon les cycles du primaire.

En évaluation, le fait de disposer de données de surveillance devrait permettre :

- de vérifier l'efficacité des services pour prévenir les problèmes d'adaptation sociale ou pour en réduire la gravité et la persistance; notamment, pour le secteur de la santé, de vérifier l'impact des interventions préventives réalisées auprès d'enfants vulnérables.

1.3.2 Variables à l'étude

Le tableau suivant permet de visualiser les concepts, dimensions et variables retenus pour l'étude des problèmes d'adaptation sociale en milieu scolaire. Chaque terme est défini en détail plus bas¹⁰.

Tableau 1
Concepts, dimensions et variables retenus pour l'étude des problèmes d'adaptation sociale en milieu scolaire

Caractéristiques de l'élève	Problèmes scolaires	Services reçus
Personnelles Familiales Scolaires	Problèmes d'apprentissage Problèmes de comportement	Services reçus par l'élève Services reçus par l'enseignant
Personnelles : • Âge • Sexe Familiales : • Présence parentale • Scolarité des parents Scolaires : • Niveau scolaire de l'élève	Problèmes d'apprentissage : • Retard d'apprentissage • Domaine de retard (français et/ou mathématiques) • Difficulté d'apprentissage déclarée • Retard de développement Problèmes de comportement : • Comportements dérangeants • Nature des comportements dérangeants • Trouble de comportement déclaré	Services reçus par l'élève • Types de services reçus Services reçus par l'enseignant • Types de services reçus

¹⁰ Pour une discussion sur les raisons qui ont motivé le choix des concepts, dimensions et variables mesurés dans le cadre de cette recherche, le lecteur pourra consulter Chénard et Hamel 1993, dont la référence complète apparaît en bibliographie.

1.3.2.1 Définitions des variables

Caractéristiques de l'élève

Certaines caractéristiques personnelles, familiales et scolaires ont été mesurées. Les caractéristiques des élèves ont été traitées comme des variables indépendantes lorsque mises en relation avec les problèmes scolaires.

Caractéristiques personnelles

Les caractéristiques personnelles sont l'âge et le sexe de l'élève.

Caractéristiques familiales

Les caractéristiques familiales sont la présence parentale et la scolarité des parents.

- | La présence parentale réfère à la présence effective des parents naturels ou adoptifs auprès de l'enfant, soit la présence des deux parents ou la présence de la mère ou du père seulement.
- | La scolarité des parents est définie selon le nombre d'années de scolarité qu'ils déclarent¹¹. Lorsque les deux parents sont présents, la scolarité la plus élevée des deux a été retenue aux fins de l'analyse. Le nombre d'années de scolarité rapporté par les parents a été regroupé en trois catégories :
 - ? moins d'une 5^e année secondaire, pour les parents ayant déclaré moins de 12 ans de scolarité;
 - ? 5^e secondaire complétée et études collégiales partielles ou complètes, pour les parents qui rapportent entre 12 et 14 ans de scolarité;
 - ? études universitaires partielles ou complètes pour les parents ayant déclaré une scolarité de 15 ans et plus.

Caractéristiques scolaires

Une seule caractéristique scolaire a été prise en compte : le niveau scolaire de l'élève. Trois niveaux sont possibles, le niveau préscolaire, le 1^{er} et le 2^e cycle du primaire.

Problèmes scolaires

Les problèmes scolaires sont les problèmes d'adaptation sociale qui se manifestent en milieu scolaire. Ils recouvrent deux dimensions : les problèmes d'apprentissage et les problèmes de comportement.

Problèmes d'apprentissage

Un problème d'apprentissage se traduit par un retard ou une difficulté dans les apprentissages lorsqu'il s'agit des élèves du primaire et par un retard de développement pour les élèves du préscolaire.

¹¹ Cette pratique tient au fait que, jusqu'à récemment, les années de scolarité et les diplômes obtenus étaient des informations équivalentes, ce qui n'est plus le cas actuellement en raison de l'abolition de la 7^e année ainsi que des différents parcours maintenant suivis par une proportion non négligeable d'étudiants de niveau collégial ou universitaire. Pour cette raison, les seuils adoptés pourraient entraîner une sous-estimation des parents qui n'ont pas complété leurs études secondaires ainsi qu'une surestimation des parents qui ont une scolarité de niveau universitaire.

- | Un retard d'apprentissage se définit par un retard de moins d'une année en français ou en mathématiques.
- | Une difficulté d'apprentissage se traduit par un retard d'une année ou plus dans une matière obligatoire. Les élèves identifiés avec une difficulté d'apprentissage font partie de la clientèle scolaire déclarée au ministère de l'Éducation. Selon la classification adoptée, un élève ne peut présenter à la fois des difficultés d'apprentissage et des retards d'apprentissage. Ainsi, seuls les élèves sans difficulté d'apprentissage déclarée ont été évalués pour les retards d'apprentissage.
- | Un retard de développement se caractérise par un niveau de développement inférieur à celui des enfants du même âge. Cette dimension s'applique uniquement aux enfants du préscolaire. Les difficultés de l'enfant peuvent se situer au niveau du développement cognitif, langagier, social ou psychomoteur. Le niveau de développement de l'enfant est tel qu'il permet de supposer que ce dernier pourrait éprouver des difficultés importantes à réaliser les activités qui seront exigées de lui au moment de son passage au niveau scolaire supérieur.

Problèmes de comportement

Un problème de comportement se traduit par des comportements sociaux dérangeants ou par un trouble déclaré du comportement.

- | Les comportements sociaux dérangeants sont définis comme des comportements qui nuisent au fonctionnement scolaire de l'élève ou à celui de sa classe. Ils se répartissent en deux catégories selon la nature du comportement : la conduite indisciplinée et la conduite agressive.
 - ? La conduite indisciplinée regroupe des comportements reliés à l'indiscipline, l'inattention ou l'activité motrice excessive.
 - ? La conduite agressive comprend l'agressivité verbale et l'agressivité physique.
- | Le trouble de comportement se distingue des comportements sociaux dérangeants. Il se définit comme étant un trouble suffisamment important pour avoir fait l'objet d'un diagnostic par au moins un professionnel de la consultation (travailleur social, psychologue, psychoéducateur). Les élèves identifiés avec des troubles de comportement font partie de la clientèle scolaire déclarée au ministère de l'Éducation, ce qui n'est pas le cas des élèves présentant des comportements sociaux dérangeants. Afin de rendre les catégories exclusives, seuls les élèves sans trouble déclaré du comportement ont été évalués pour les comportements dérangeants.

Services reçus

Les services reçus concernent autant les services reçus par les élèves que ceux reçus par les enseignants pour venir en aide à l'élève.

- | Les services reçus par les élèves correspondent aux services directs reçus par les élèves en classe ou en dehors de la classe, c'est-à-dire les services donnés à l'élève par un membre du personnel de la Commission scolaire ou par un organisme de parrainage scolaire et connu du titulaire. Les différents services possibles sont les suivants : orthopédagogie, orthophonie, psychoéducation, éducation spécialisée, récupération, psychologie, aide aux devoirs et aux leçons.
- | Les services reçus par les enseignants correspondent aux services donnés à l'enseignant par un professionnel de la Commission scolaire ou par des services spécialisés extérieurs à la Commission scolaire afin qu'il vienne en aide à l'élève en difficulté. Ils se résument à l'orthopédagogie, l'orthophonie, la psychoéducation, la psychologie et les services extérieurs.

1.3.3 Méthodologie

1.3.3.1 Population à l'étude

La population à l'étude serait composée de l'ensemble des élèves inscrits en classe régulière des 35 écoles primaires de la Commission scolaire des Phares, incluant les élèves du préscolaire (4 et 5 ans).

1.3.3.2 Activités prévues

Échéancier des travaux

Les travaux se dérouleraient à chaque année entre le mois de février et le mois de juin.

Tableau 2
Échéancier des travaux du système de surveillance

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
Préparation		xxx										
Cueillette			xxx									
Saisie				xxxxxx								
Traitement				xxx								
Analyse					xx							
Rapport					xx							
Présentation/ diffusion									xx			

Cueillette des données

Au total, quatre cueillettes de données seraient effectuées lors de l'expérimentation. La préparation de la cueillette se ferait en février et la cueillette comme telle s'effectuerait en mars. Lors de la première et de la quatrième année d'expérimentation, les données seraient recueillies pour l'ensemble des élèves du préscolaire et du primaire inscrits en classe régulière. Pour les années 2 et 3, les données seraient recueillies uniquement pour les enfants du préscolaire. Ces choix, quant à la fréquence de la mesure, s'appuyaient sur les résultats observés lors de la première phase du projet et sur la non-pertinence de disposer d'un portrait annuel de situation pour l'ensemble des élèves. Par ailleurs, le choix de recueillir des données à chaque année pour les élèves du préscolaire était justifié par l'intérêt de suivre l'évolution des problèmes d'adaptation pour ajuster les interventions au cours des premières années de scolarisation.

Les données seraient recueillies par le biais de deux instruments. Le premier est la fiche d'identification complétée par les écoles, en ce qui a trait à l'école et au groupe-classe, et par les parents, pour ce qui est des caractéristiques personnelles et familiales. Cette fiche d'identification permet d'obtenir ces renseignements pour tous les élèves inscrits à la Commission scolaire. À noter que, pour les fins du projet de système de surveillance, certaines modifications seraient apportées à la fiche d'identification.

Le second instrument est un questionnaire rempli par le titulaire de classe permettant d'obtenir les informations relatives aux problèmes scolaires et aux services¹². La Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent serait responsable de la conception, de l'impression des questionnaires et de leur transmission à la Commission scolaire qui s'occuperait de la distribution aux écoles. Tous les questionnaires seraient préalablement étiquetés. Les informations apparaissant sur l'étiquette seraient : le numéro de l'école, le groupe-classe, le nom et le numéro permanent de l'élève ainsi que la présence ou non de problèmes déclarés. Ces étiquettes, tirées du registre des élèves, seraient fournies par le service informatique de la Commission scolaire. Afin de rendre les catégories exclusives, les titulaires de classe complèteraient un questionnaire pour chacun de leurs élèves inscrits au registre des élèves au moment de la cueillette de données, à l'exception de ceux faisant partie de la clientèle en difficulté déclarée au ministère de l'Éducation pour qui l'information serait déjà inscrite sur l'étiquette d'identification du questionnaire. Le numéro de l'école et celui du groupe-classe permettraient de regrouper les questionnaires par titulaire. Une fois la cueillette des données terminée, les enveloppes de chaque groupe-classe seraient retournées au secrétariat de l'école et un envoi/école serait expédié à la Commission scolaire.

Traitement et analyse des données

Le service informatique de la Commission scolaire assumerait l'installation du matériel informatique et les opérations préalables à la saisie des données alors que la codification, la saisie et le traitement des données seraient effectués par un membre du personnel de la Direction de la santé publique. Les données seraient saisies, traitées et mises en forme selon les procédures développées lors de la première phase du projet à l'aide du logiciel *SPSS — Statistical Package for the Social Sciences*. Au total, sept semaines seraient consacrées aux opérations de saisie, traitement et analyse. À certains moments, les opérations se feraient de façon concomitante afin d'accélérer la production des rapports.

L'analyse des données devrait permettre de générer les retombées attendues par le projet, ce qui suppose :

- une analyse descriptive des problèmes scolaires, selon leur nature et leur gravité;
- une analyse bivariable mettant en relation les caractéristiques scolaires, personnelles et familiales des élèves (variables indépendantes) et les problèmes scolaires (variables dépendantes) afin d'être en mesure de connaître la répartition des différents problèmes au sein de la population et de planifier les services en fonction de la population la plus vulnérable et des moments les plus opportuns pour intervenir;
- une analyse bivariable mettant en relation les services (variables dépendantes) et les problèmes scolaires (variables indépendantes) de façon à permettre d'identifier le taux d'élèves et d'enseignants rejoints selon la nature et la gravité des problèmes identifiés et de planifier les services en conséquence;
- à partir de la deuxième année d'expérimentation, une analyse comparative mettant en parallèle les résultats antérieurs afin de suivre l'évolution de la situation et d'évaluer l'efficacité des services ou actions mis en place.

Production et diffusion des résultats

À chaque année, des portraits personnalisés des écoles ainsi qu'un rapport présentant la situation générale de l'ensemble des écoles de la Commission scolaire seraient produits. Les rapports devraient être disponibles en juin afin de permettre leur utilisation pour la prochaine année scolaire. Les données

¹² Le questionnaire est présenté à l'annexe 1. De plus, pour une discussion portant sur les sources de données possibles, le lecteur pourra consulter Chénard et Hamel 1993, dont la référence complète apparaît en bibliographie.

seraient également diffusées aux partenaires des réseaux scolaire et de la santé et des services sociaux¹³ au cours du mois d'août.

Aspects éthiques

Le traitement, la diffusion et l'utilisation des données seraient encadrés par un protocole signé entre la Commission scolaire et la Direction de la santé publique. Selon ce protocole, les données recueillies dans le cadre du système de surveillance demeureraient sous la supervision du milieu scolaire. De plus, les données devraient être traitées de manière à assurer le respect de la confidentialité et de la vie privée des personnes. Aussi, toute personne en contact avec les données brutes du système de surveillance devrait s'engager à respecter la confidentialité de l'information.

Budget

Le montant prévu pour l'implantation, à titre expérimental, du système de surveillance était de 51 170 \$. Le détail des coûts prévus apparaît dans le tableau suivant.

Tableau 3
Prévision des coûts relatifs au système de surveillance

Coûts	Années			
	1	2	3	4
Matériel	2 600 \$	535 \$	535 \$	2 600 \$
Salaires	18 200 \$	4 250 \$	4 250 \$	18 200 \$
Total	20 800 \$	4 785 \$	4 785 \$	20 800 \$

¹³ Il s'agit des intervenants en adaptation sociale des CLSC, des intervenants du support éducatif, des intervenants du Centre jeunesse, des directeurs de la programmation des CLSC, et des professionnels en charge de la planification des programmes de prévention de la Régie régionale de la santé et des services sociaux.

Chapitre 2

Objectifs et méthodologie de l'évaluation

L'évaluation de la mise en place, à titre expérimental, du système de surveillance des problèmes d'adaptation en milieu scolaire dans l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Phares constitue le cœur de ce rapport. Elle porte sur des aspects relatifs à l'implantation et aux retombées (effets) du projet de même que sur les liens entre certaines variables pour établir le rendement d'un projet de cette envergure. Cette évaluation répond aux préoccupations de la Direction de la santé publique et a pour but d'aider à la prise de décision concernant l'implantation définitive du système. Elle devrait aussi permettre de disposer d'une argumentation et d'une démonstration suffisamment appuyées pour être en mesure, s'il y a lieu, de proposer son implantation à une plus grande échelle. Ce deuxième chapitre précise les objectifs de l'évaluation ainsi que la méthodologie utilisée.

2.1 Objectifs de l'évaluation

Les objectifs généraux visés par cette évaluation se définissent ainsi :

- évaluer la faisabilité de l'implantation d'un système de surveillance des problèmes d'adaptation sociale à l'échelle d'une commission scolaire;
- mesurer le rendement (ou le rapport coût/utilité) d'un système de surveillance des problèmes d'adaptation sociale en milieu scolaire.

Ces objectifs généraux se traduisent respectivement par les objectifs spécifiques énumérés ci-dessous.

Objectif 1

- Documenter les activités réalisées dans le cadre de l'implantation du système de surveillance et les modifications qui ont été apportées;
- Mesurer le délai de réception des questionnaires;
- Évaluer la capacité de réaliser les étapes de saisie, de traitement, d'analyse des données, de production et de diffusion des rapports dans les délais prévus;
- Mesurer le degré de participation des écoles et des titulaires de classe;
- Identifier les conditions favorisant la participation des acteurs du monde scolaire et le bon déroulement des activités de cueillette ainsi que les aspects à améliorer.

Objectif 2

- Apprécier les retombées pour le réseau de l'éducation et celui de la santé d'un système de surveillance des problèmes d'adaptation sociale en milieu scolaire. Ces retombées seront mesurées en termes d'utilisation réelle et potentielle des données par les décideurs du monde scolaire et de la santé et des services sociaux;
- Identifier les conditions favorisant l'utilité/utilisation des données ainsi que les aspects à améliorer;
- Documenter les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation des différentes étapes du système de surveillance;
- Préciser le coût des ressources humaines et matérielles déployées. L'aspect des coûts sera mesuré en tenant compte des dépenses matérielles et salariales reliées à la mise en place du système, et ce, au cours des deux dernières années d'expérimentation (2000-2001 et 2001-2002). Ainsi, on disposera d'un aperçu des dépenses engendrées par la cueillette d'informations sur tous les élèves aussi bien que d'un aperçu des sommes engagées lors de la cueillette au préscolaire seulement. Le choix des deux dernières années d'expérimentation est aussi justifié par le fait que les montants investis au cours de ces deux années se rapprochent de ce qu'il en coûterait pour poursuivre le projet au cours des prochaines années puisque les outils et l'expertise en matière de traitement, d'analyse et de production des données sont déjà développés.

Le tableau suivant résume la procédure d'évaluation.

Tableau 4
Variables soumises à l'évaluation

Objectifs	Niveaux d'évaluation	Variables
Objectif 1 Faisabilité	Processus	• Taux de participation des écoles et titulaires • Activités réalisées et modifications apportées • Respect de l'échéancier - o Délai de réception des questionnaires - o Capacité de réaliser les différentes étapes de production des données dans les délais prévus • Conditions favorables à la participation du monde scolaire et au déroulement des activités de cueillette • Aspects à améliorer • Opinion des acteurs du monde scolaire quant à l'avenir du système
	Retombées (effets)	• Utilité/utilisation des résultats générés • Conditions favorables à l'utilité/utilisation des résultats • Aspects à améliorer
Objectif 2 Rendement (rapport coût/utilité)	Structure	• Ressources humaines requises • Ressources matérielles requises • Coûts des ressources matérielles requises • Coûts des ressources humaines requises

2.2 Méthodologie d'évaluation

D'entrée de jeu, soulignons que certaines modifications au protocole initial d'évaluation ont été effectuées. En effet, les intervenants du milieu de la santé, qui devaient être consultés au moment de l'évaluation du projet, n'ont pas été rencontrés puisque les données produites dans le cadre du système de surveillance ne leur ont été diffusées que très sommairement et alors que l'expérimentation était déjà terminée. L'évaluation annuelle prévue s'avérait dès lors moins pertinente, d'autant plus que la procédure avait déjà été testée lors de la première phase du projet. Ainsi, les partenaires ont convenu de ne tenir que deux séries de rencontres de consultation auprès des acteurs du réseau scolaire, l'une en mars 2000, à la mi-temps de l'expérimentation, et l'autre une fois l'expérimentation terminée. L'évaluation de mi-étape était principalement formative et visait l'amélioration continue du système de surveillance. On a donc porté une attention particulière à l'appréciation des acteurs du monde scolaire (personnel enseignant et membres de la direction) quant aux différentes étapes du processus et aux retombées des informations produites. La dimension du coût en termes de ressources humaines et matérielles investies n'a pas été approfondie lors de cette première évaluation. Les éléments méthodologiques présentés plus bas sont ceux qui ont guidé la démarche finale d'évaluation qui a eu lieu à l'hiver 2003.

La démarche d'évaluation retenue combine les méthodes qualitatives et quantitatives. Les données quantitatives proviennent d'analyses statistiques des taux de participation des titulaires lors des opérations de cueillette, de registres de dates, d'heures travaillées et de dépenses cumulées. Ces données ont été compilées par le personnel de la Direction de la santé publique et de la Commission scolaire impliqué dans le projet.

Pour leur part, les informations qualitatives portent sur le point de vue des acteurs quant à la mise en place, au déroulement du projet et à l'utilité/utilisation des données. Elles ont été recueillies par la technique du *focus group*. L'information concernant le temps requis pour remplir les questionnaires a été obtenue lors du groupe de discussion tenu avec les titulaires. Le tableau suivant fait la synthèse des éléments évalués et des méthodes de cueillette utilisées.

Niveaux d'évaluation	Variables mesurées	Outils de cueillette	Sources d'information
Processus	Activités réalisées et modifications apportées	Grille d'analyse de contenu	Document de présentation du projet Rapports produits Protocole de recherche
	Capacité de réaliser les étapes dans les délais prévus	Relevés des dates, heures investies et des tâches effectuées dans le projet	Technicienne de la DSP Agent de recherche de la DSP Secrétaires de la DSP Protocole de recherche
	Taux de participation des écoles et des titulaires	Liste des envois-écoles Liste des retours-écoles	Technicienne de la DSP
	Délais de réception des questionnaires	Relevés des dates, heures investies et des tâches effectuées dans le projet	Technicienne de la DSP
	Conditions favorables à la participation du monde scolaire et au bon déroulement des activités de cueillette Aspects à améliorer Opinion quant à l'avenir du système	Grille d'entrevue semi-structurée	Enseignants Directions d'école Professionnels de la Direction des services éducatifs
Rendement	Utilité/utilisation des données Conditions favorables à l'utilité/utilisation des données Aspects à améliorer	Grille d'entrevue semi-structurée	Enseignants Directions d'école Professionnels de la Direction des services éducatifs
	Ressources humaines requises	Relevés des heures investies et des tâches effectuées dans le projet	Technicienne de la DSP pour la saisie des données; la préparation des envois aux écoles; la contribution. Agent de recherche de la DSP pour le traitement, l'analyse des données, la production des rapports et la présentation des résultats aux personnes concernées Secrétaires de la DSP pour la préparation des envois de questionnaires aux écoles, la relecture/correction des rapports et la mise en pages des documents Service d'informatique pour la production des étiquettes d'identification des questionnaires, le traitement statistique des banques de données de la Commission scolaire et le support à la saisie des données Enseignants (temps pour remplir le questionnaire)
	Coûts des ressources humaines	Registre des salaires	Professionnel de la Direction des ressources humaines et financières de la Régie régionale du BSL
	Ressources matérielles requises et coûts associés	Registre des dépenses matérielles effectuées	Professionnel de la Direction des ressources humaines et financières de la Régie régionale du BSL

2.2.1 Sélection des participants aux focus groups et calendrier des rencontres

La collecte de données qualitatives par *focus group* visait à documenter les conditions ayant facilité ou nuï à l'implantation, au fonctionnement et à l'utilité/utilisation des données du système de surveillance ainsi que les aspects à améliorer. Compte tenu de cet objectif, trois groupes de personnes s'avéraient particulièrement susceptibles d'apporter des informations pertinentes :

- les enseignants, en tant que principaux fournisseurs de données;
- les directions d'école, responsables de favoriser l'adhésion du personnel enseignant et utilisatrices potentielles des résultats pour planifier et évaluer les services;
- la Direction des services éducatifs de la Commission scolaire et les professionnels qui s'y rattachent, en tant que coresponsables de l'implantation du système et en tant qu'utilisateurs potentiels des résultats pour planifier et évaluer les services.

La sélection des participants s'est faite par « choix raisonné », c'est-à-dire que les personnes rencontrées devaient se partager selon certaines caractéristiques, et ce, afin d'assurer la représentativité de tous les territoires couverts par la Commission scolaire des Phares. Le groupe formé des directions d'école a été constitué selon leur appartenance au secteur de Mont-Joli-Mitis ou de Rimouski-Neigette et à un milieu rural ou urbain. Trois critères de sélection ont guidé le choix des titulaires soit, leur appartenance au secteur Mont-Joli-Mitis ou Rimouski-Neigette, le fait d'enseigner en milieu rural ou urbain et le niveau scolaire enseigné, c'est-à-dire préscolaire ou primaire. Pour ces deux groupes, le nombre minimal de personnes participantes avait donc été fixé à 6 et 8, respectivement. Quant à la Direction des services éducatifs, elle était représentée par les personnes qui ont été directement associées au dossier, soit comme responsable ou comme proches collaborateurs de la personne responsable.

La Direction des services éducatifs de la Commission scolaire s'est occupée de la convocation et de la sélection des participants aux *focus groups*. Par ailleurs, les frais de déplacement, de suppléance et autres étaient assumés par la Direction de la santé publique. L'animation des *focus groups* était également sous la responsabilité d'un agent de recherche de la Direction de la santé publique.

Tableau 6
Calendrier des *focus groups*

Groupes rencontrés	Nombre de personnes convoquées	Nombre de personnes présentes	Date de la rencontre	Durée de la rencontre	Lieu de la rencontre
Direction des services éducatifs - CS des Phares	3	3	13 février 2003	90 minutes	Local de la CS des Phares
Directions d'école	8	7	15 avril 2003*	60 minutes	Local de la CS des Phares
Titulaires de classe	8	4	13 mars 2003	100 minutes	Local de la CS des Phares

* Une première rencontre prévue le 14 mars a dû être annulée.

2.2.2 Instruments de cueillette des données qualitatives

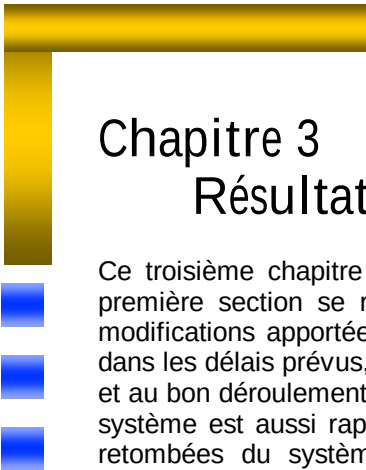
Des grilles d'entrevues semi-structurées ont été élaborées pour animer les *focus groups*. Les dimensions et indicateurs permettant de vérifier l'atteinte des objectifs d'évaluation ont servi de balise pour élaborer les questions d'entrevues mais ces dernières ont été adaptées pour tenir compte des différents groupes rencontrés et de leur rôle respectif dans l'implantation du système et le déroulement des opérations.

Les grilles d'entrevues étaient divisées en six sections : les préalables à l'implantation, la cueillette des données, le format et le contenu des rapports, l'utilité/utilisation des résultats, la diffusion des résultats et, finalement, l'appréciation générale du système de surveillance. Chacun de ces aspects était investigué sous l'angle de l'appréciation des acteurs, des conditions favorables, contraignantes et des améliorations à apporter, le cas échéant. Les différentes grilles d'entrevues sont présentées en annexe.

2.3 Plan d'analyse des données d'évaluation

L'analyse des données a été effectuée en fonction des objectifs d'évaluation. Les données qualitatives provenant des entrevues de groupe ont été enregistrées et retranscrites intégralement. Les propos recueillis auprès de chacun des groupes ont fait l'objet d'une analyse de contenu qui a permis de catégoriser l'information par thème et de repérer les extraits les plus significatifs en vue de leur utilisation dans le rapport d'évaluation. Les données ont été analysées de façon à distinguer le point de vue des différents groupes d'acteurs rencontrés. Les notes prises par l'agent de recherche, lors de la tenue des groupes de discussion, ont également servi d'appui à la discussion des résultats d'évaluation.

Les données qualitatives obtenues par l'analyse de contenu de documents existants (protocole de recherche, document de présentation du projet aux directions d'école, rapports produits) de même que les données quantitatives ont été analysées en termes d'écart entre ce qui a été réalisé et ce qui était prévu, comme défini dans le protocole de recherche.



Chapitre 3

Résultats de l'évaluation

Ce troisième chapitre présente les résultats de l'évaluation en fonction des objectifs de l'étude. La première section se rapporte au premier objectif qui vise à documenter les activités réalisées, les modifications apportées, la capacité de réaliser les étapes de cueillette et de production des données dans les délais prévus, la population rejointe de même que les conditions favorables à la mise en oeuvre et au bon déroulement des activités de cueillette. L'opinion des acteurs du milieu scolaire sur l'avenir du système est aussi rapportée. La seconde section rejoint le deuxième objectif soit de documenter les retombées du système en termes d'utilité/utilisation des résultats, de dégager les conditions qui favorisent l'utilisation de ces données, de déterminer les ressources humaines et matérielles déployées et de mesurer le rendement coût-utilité des résultats.

3.1 Faisabilité de l'implantation d'un système de surveillance des problèmes d'adaptation à l'échelle de l'ensemble des écoles primaires de la Commission scolaire des Phares

3.1.1 Activités réalisées et modifications apportées

Mis à part le respect des échéances dont nous discuterons ultérieurement, les activités se sont généralement déroulées selon les modalités prévues. Tout de même, certaines modifications ont dû être introduites. Nous présentons dans cette section les activités réalisées lors des différentes étapes du processus et les modifications apportées.

3.1.1.1 Activités précédant la cueillette des données

Avant de procéder à la cueillette des données, il a fallu s'assurer de la collaboration des directions d'école concernées. Lors des deux premières années d'expérimentation, une présentation formelle du projet, de son intérêt pour le milieu scolaire et du rôle attendu de chacun a donc été organisée. Du matériel servant à présenter le projet (cassette vidéo, acétates, questionnaire) était alors remis aux directions d'école afin qu'elles puissent à leur tour présenter le projet aux titulaires de classe et préciser leur rôle dans le projet. Les directions d'école étaient invitées à communiquer avec la responsable du dossier à la Direction de la santé publique pour toute question d'éclaircissement. Cette dernière, à la demande de deux directions, s'est rendue dans leurs écoles pour présenter le projet en détail au personnel enseignant.

Au cours des années subséquentes, les directions d'école étaient avisées par écrit de la tenue de l'opération de cueillette des données. Du matériel explicatif était joint à cette correspondance et elles étaient invitées à communiquer avec la responsable du dossier à la Direction de la santé publique pour de plus amples renseignements. À chaque année, cette dernière a répondu à plusieurs appels, et ce, même lorsqu'une présentation formelle avait été organisée. Il est donc essentiel qu'une personne désignée soit disponible pour assurer le relais de l'information, sans quoi le taux de participation des écoles et des titulaires pourrait en être affecté.

3.1.1.2 Cueillette des données

Les quatre cueillettes de données prévues durant la période d'expérimentation ont été effectuées. Au cours des deux dernières années d'expérimentation, des modifications mineures ont dû être apportées à la procédure de cueillette des données établie.

En effet, rappelons qu'au départ, pour rendre les catégories exclusives, les titulaires n'avaient pas à remplir de questionnaire sur leurs élèves qui faisaient partie de la clientèle déclarée au MEQ, car l'information à leur sujet était déjà connue et inscrite sur la fiche d'identification du questionnaire. Toutefois, à compter de 2000-2001, cette information n'était plus disponible pour une bonne part d'entre eux en raison d'importants changements apportés à la Politique de déclaration de clientèle du MEQ. Pour cette raison, les enseignants, qui auparavant n'avaient pas à remplir de questionnaire pour ces élèves, ont dû le faire au moment de la cueillette de 2001 et 2002. Par contre, le questionnaire rempli par les titulaires n'a pas été modifié au cours des années.

3.1.1.3 Traitement et analyse des données

Les variables mesurées ont fait l'objet d'une analyse descriptive, bivariable et comparative, à partir de la deuxième année de cueillette. En bref, le plan d'analyse adopté a permis, et ce, pour les deux premières années d'expérimentation :

- de décrire les caractéristiques scolaires, personnelles, le contexte familial des élèves et les changements dans le profil de la clientèle au fil des années;
- de décrire la prévalence des problèmes scolaires selon la nature (problème d'apprentissage¹⁴, problème de comportement ou les deux à la fois) et la gravité de ces problèmes (problème déclaré ou non) et de suivre leur évolution;
- de décrire la répartition des problèmes scolaires en fonction de certaines caractéristiques des élèves et la variation de cette répartition dans le temps;
- d'identifier la proportion des élèves et des enseignants qui reçoivent des services selon la nature et la gravité des problèmes scolaires observés;
- de décrire les types de services reçus en raison des problèmes scolaires des élèves;
- de décrire l'évolution des services rendus aux élèves et aux enseignants selon la nature et la gravité des problèmes scolaires observés.

Lors des troisième et quatrième années d'expérimentation, le plan d'analyse établi a dû être légèrement modifié pour deux raisons. D'abord, les modifications introduites par le MEQ au niveau des critères de déclaration de clientèle ont eu comme conséquence de ne plus permettre de distinguer les problèmes scolaires selon leur gravité. Ainsi, les deux dernières analyses ne font plus de distinction entre les élèves qui ont un retard d'apprentissage et ceux qui présentent une difficulté d'apprentissage déclarée. De même, on n'y distingue plus les comportements dérangeants, rapportés par les titulaires, des troubles plus graves du comportement qui ont fait l'objet d'un diagnostic professionnel. En fait, si on avait voulu continuer à établir cette distinction, il aurait fallu apporter des modifications à l'outil de cueillette, ce qui semblait précipité en période d'expérimentation. Néanmoins, la comparaison des résultats entre les cueillettes demeure possible, mais les données sont moins raffinées.

Par ailleurs, la réforme scolaire est à l'origine d'une autre modification au plan d'analyse établi. L'ajout d'un nouveau cycle au primaire durant la période d'expérimentation a fait en sorte que les données sur le niveau scolaire des élèves ne sont plus comparables entre la première et la dernière prise de données. Par conséquent, les données de l'analyse de 2002 sur les problèmes scolaires des élèves de niveau primaire n'ont pas été ventilées selon le cycle scolaire et il n'est plus possible d'identifier le cycle où les problèmes scolaires sont les plus prévalents.

¹⁴ Ou retard de développement dans le cas des élèves du préscolaire.

En résumé, on peut dire que les modifications au plan d'analyse ont été rendues nécessaires en raison de facteurs externes, indépendants de la volonté des acteurs impliqués. Ces changements ont entraîné une diminution de la précision du niveau d'analyse des données. Compte tenu de cette situation, certaines retombées attendues du système ne sont plus envisageables, à moins d'apporter des modifications à la fiche d'identification de l'élève, pour y ajouter son cycle scolaire, et à l'outil de cueillette, par l'ajout d'une question précisant la gravité du ou des problèmes identifiés.

3.1.1.4 Production des rapports

Conformément à ce qui était prévu, des portraits d'écoles et de l'ensemble des écoles de la Commission scolaire ont été produits annuellement. Il est à noter qu'en raison d'un nombre d'enfants trop restreint dans leurs classes préscolaires ou à cause d'un nombre trop faible d'enfants ayant des problèmes scolaires (moins de cinq), quelques écoles n'ont pas fait l'objet d'un rapport distinct lors des années intermédiaires¹⁵. Ainsi, en 2000-2001, 19 rapports ont été produits comparativement à 32 en 2001-2002¹⁶. Les rapports comprennent six sections. La première section présente les définitions des termes utilisés. Les faits saillants de l'étude sont rapportés dans la deuxième section. La troisième section trace un portrait général des caractéristiques et du contexte familial des enfants. La quatrième section porte sur les problèmes d'apprentissage, les caractéristiques scolaires, personnelles et familiales associées à ces problèmes de même que sur les services connus des titulaires et dispensés spécifiquement à l'intention des enfants aux prises avec ce genre de difficultés. Selon la même logique, l'information sur les problèmes de comportement est présentée dans la cinquième section. Toujours selon la même logique, la sixième section traite des problèmes scolaires dans leur ensemble, c'est-à-dire en tenant compte de la présence simultanée des problèmes d'apprentissage et de comportement. Pour faciliter la consultation de ces rapports, les données sont présentées sous la forme d'histogrammes ou de courbes accompagnés d'un commentaire succinct. Enfin, un tableau synthèse, présenté à la fin du rapport, résume les principales informations qui se dégagent. Les rapports comptent au total une quinzaine de pages. Au fil des années, dans le souci de faciliter la comparabilité des données, le format et le contenu des rapports sont demeurés les mêmes, exception faite des modifications, déjà discutées, apportées au plan d'analyse.

3.1.1.5 Présentation/diffusion des données

À chaque année, les données devaient être diffusées aux partenaires du monde scolaire et de la santé et des services sociaux.

Le contenu des rapports de l'an 1, 3 et 4 a été présenté formellement aux professionnels concernés de la Commission scolaire et aux directions d'école par les responsables du dossier à la Direction de la santé publique. Celui de l'an 2 n'a pas fait l'objet d'une présentation formelle car les résultats étaient sensiblement les mêmes que ceux de l'année antérieure. Les directions d'école étaient responsables d'assurer la diffusion des résultats au sein de leurs écoles respectives. Au besoin, la Direction de la santé publique offrait le support nécessaire. Ainsi, à la demande de quelques directeurs (2), le portrait personnalisé de leur école a été présenté aux enseignants par les responsables du dossier à la Direction de la santé publique. En outre, la plupart des directions d'école remettaient une synthèse des résultats à leur conseil d'établissement. Par ailleurs, une présentation du projet et des principaux résultats a été réalisée auprès des représentants du syndicat des enseignants du secteur de La Mitis, alors qu'en période de négociation collective, on remettait en question la participation à la cueillette de données. À la suite de cette présentation, leur collaboration fut acquise. Une présentation des derniers résultats auprès des représentants syndicaux est également prévue.

¹⁵ C'est-à-dire lorsque la cueillette n'implique que les élèves du préscolaire.

¹⁶ Le nombre de rapports produits ne correspond pas au nombre d'écoles qui ont participé à la cueillette car deux écoles, comportant chacune deux pavillons, ont fait l'objet d'un seul rapport.

Pour ce qui est des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux, quelques données leur ont été présentées lors d'un colloque sur les problèmes de santé et d'adaptation des jeunes tenu en octobre 2002. Exceptée cette brève présentation, les résultats n'ont pas été diffusés systématiquement à chaque année aux responsables des dossiers d'adaptation sociale de ce réseau, la Commission scolaire préférant attendre la fin de l'expérimentation.

3.1.2 Respect de l'échéancier

3.1.2.1 Délais de réception des questionnaires

Tableau 7
Délais de réception des questionnaires

Année scolaire	Période d'envoi des questionnaires	Période de début de la saisie des données
1998-1999	10 mars	30 mars
1999-2000	4 février	16 mars
2000-2001	30 janvier	27 février
2001-2002	1 ^{er} février	28 février

Selon le protocole établi, les questionnaires devaient être acheminés aux écoles vers la mi-mars et un délai de trois semaines avait été alloué pour la cueillette des données.

Entre la période d'envoi des questionnaires et celle du début de la saisie des données, il s'est écoulé de 20 à 40 jours, selon les années. En moyenne, le délai de réception des questionnaires est d'un mois, ce qui est légèrement plus long que les trois semaines initialement prévues. La décision d'acheminer vers le début du mois de février s'avère donc justifiée.

3.1.2.2 Capacité de réaliser les différentes étapes de production des données dans les délais prévus

Tableau 8
Délais requis pour réaliser les principales étapes de production des données

Année scolaire	Préparation de la saisie, saisie et vérification	Traitement, analyse et vérification des statistiques	Dépôt des rapports à la CS
1998-1999	26 mars au 30 avril	3 mai au 27 août (17 semaines)	Septembre 1999
1999-2000	16 mars au 24 mars	3 avril au 23 juin (12 semaines)	Août 2000
2000-2001	23 février au 2 mars	5 mars au 29 juin (17 semaines)	Septembre 2001
2001-2002	27 février au 20 mars	8 avril au 17 juin (10 semaines)	Août 2002

Selon l'échéancier inscrit au protocole de recherche, l'étape de la préparation de la saisie, de la saisie comme telle et de la vérification des données non congruentes devait être réalisée à l'intérieur d'un délai de six semaines. On peut dire que la capacité de réaliser ces opérations en respectant les délais prévus est largement démontrée. L'expérimentation démontre qu'on doit prévoir en moyenne un mois pour les opérations reliées à la saisie lorsque la cueillette des données couvre l'ensemble des élèves de niveau préscolaire et primaire et à peine plus d'une semaine lorsque seuls les élèves du préscolaire sont ciblés.

Le traitement, l'analyse et la vérification des statistiques se sont échelonnés, selon les années, sur une période variant de 10 à 17 semaines, portant ainsi le moment de la mise en pages finale et de la correction linguistique des rapports vers le mois de juin. Considérant que le délai requis varie grandement d'une année à l'autre, que ce délai n'est pas forcément diminué lorsque le nombre d'élèves ciblés est moindre (2000-2001 c. 2001-2002) et que les mêmes personnes ont été affectées aux mêmes opérations au fil des années, on doit conclure que leur disponibilité variait d'une année à l'autre en fonction d'autres priorités.

Selon ce qui était prévu au protocole de recherche, la capacité de réaliser toutes les opérations en respectant les délais prévus signifiait être capable de terminer l'analyse à la fin du mois de mai et de déposer les rapports à la Commission scolaire vers la mi-juin, afin de permettre leur utilisation pour la prochaine année scolaire. Compte tenu du délai requis pour le traitement et l'analyse des données, qui s'avère nettement plus important que ce qui était projeté (5 semaines), ainsi que de la période des vacances estivales, les rapports n'ont été déposés à la Commission scolaire qu'au mois d'août ou septembre. Le délai nécessaire au traitement et à l'analyse des données pourrait être réduit si, à cette étape, les ressources humaines requises se consacraient exclusivement à ce dossier.

3.1.3 Population rejointe

3.1.3.1 Taux de participation des écoles et des titulaires des groupes-classes

Selon le protocole établi, au cours de la première et de la dernière année d'expérimentation, la population à l'étude était composée de l'ensemble des élèves inscrits en classe régulière des 35 écoles primaires de la Commission scolaire des Phares, incluant les élèves du préscolaire (4 et 5 ans). Au cours de la deuxième et troisième année, cette population était composée uniquement des enfants de niveau préscolaire.

En 1998-1999 et 2001-2002, moments où la cueillette visait les élèves de tous les niveaux, le nombre d'élèves rejoints s'est élevé respectivement à 6 365 et 5 872 élèves. De ce nombre, 1 112 et 1 003 étaient des enfants de niveau préscolaire. Lorsque la cueillette visait uniquement les enfants du préscolaire, ce nombre s'élevait à 1 054 (1999-2000) et à 1 022 (2000-2001).

Comme le démontre le tableau 9, le taux de participation des écoles et des titulaires nous indique que la presque totalité de la population à l'étude a été rejointe au cours des quatre années d'expérimentation. Le taux de 93 %, obtenu en 2000-2001, s'explique par la non-participation de deux écoles, et ce, en raison de moyens de pression appliqués en période de négociation collective. Il ne peut donc être attribué à un manque d'intérêt de la part des directions d'école ou des titulaires. La non-participation de ces deux écoles, qui accueillaient quatre groupes-classes, est également à l'origine du plus faible taux de participation des titulaires (94 %) observé au cours de cette année scolaire. En 2001-2002, seuls deux groupes-classes n'ont pas été rejoints sur un total de 374, dont l'un en raison de l'absence du titulaire.

Tableau 9
Taux de participation à la cueillette des données

Année scolaire	Nombre d'écoles visées	Taux de participation des écoles	Nombre de groupes-classes visés	Taux de participation des titulaires des groupes
1998-1999	35	100 %	n.d.	n.d.
1999-2000	30	100 %	69	100 %
2000-2001	30	93 %	67	94 %
2001-2002	34	100 %	374	99 %

3.1.4 Conditions favorables à la participation des acteurs du monde scolaire au déroulement des activités de cueillette et aspects à améliorer

3.1.4.1 Au niveau de l'adhésion au projet

Opinion des représentants de la Commission scolaire

La Commission scolaire devait adhérer au projet comme elle devait susciter la participation des directions d'école. Concernant les conditions qui ont suscité sa propre participation, les travaux de la phase pré-expérimentale ont été décisifs. Le fait que l'on ait prouvé que les outils étaient bons, que les perceptions des enseignants étaient valides et que les résultats pouvaient être utiles les a incités à soutenir l'expérimentation à une plus grande échelle.

« Avant la première cueillette, toute la Commission scolaire travaillait là-dedans depuis 1991. »

Par ailleurs, le support des gens de la Régie régionale est une autre condition essentielle à la participation de la Commission scolaire.

« Dans le fond, c'est rodé et ça ne nous demande pas une grosse tâche. Si ça nous demandait une grosse tâche ce serait pas pareil. Si ces conditions-là s'en allaient, par une perte de financement par exemple, [...] ben là on parlerait autrement. »

« Si autour de ça, il y a tout un système de gestion, qu'il faut faire des questionnaires et tout ça, là ça peut créer des problèmes. »

Le fait que l'on soit rassuré sur la confidentialité et l'anonymat des informations recueillies est important pour susciter et maintenir l'adhésion, tant de la Commission scolaire que des directions d'école.

« Les gens ne sont pas inquiets actuellement. [...] C'est pas dangereux là. On fait pas des affaires qui concernent nos élèves pis qu'on sait pas où ça va aller. »

Afin de susciter l'adhésion des directions d'école, ce qui est important est de faire valoir le bien-fondé du système, faire voir l'utilité de ces données, les réinvestissements possibles dans leur milieu. C'est pourquoi la production de portraits d'école est essentielle.

« [Il faut] faire voir les réinvestissements, faire voir dans l'élaboration du plan de réussite, dans une meilleure connaissance de son école, dans l'élaboration du plan de support éducatif, des cibles à identifier. »

Pour les représentants de la Commission scolaire, il serait important, advenant l'implantation du système à une plus grande échelle, d'informer les enseignants sur le fait que la perception qu'ils ont de leurs élèves a été validée et que leur point de vue donne des résultats comparables à ceux obtenus grâce à des tests reconnus. C'est une information qui reconnaît leurs compétences et peut motiver leur adhésion au projet.

Opinion des directions d'école

Les directions d'école doivent elles-mêmes adhérer au système. Par ailleurs, ils doivent aussi susciter l'adhésion du personnel de leur école. Ces deux aspects ont été investigués lors des rencontres de groupe.

Du côté des conditions favorables ou défavorables à leur propre adhésion au projet, la qualité de l'information reçue est un facteur important. Les directions qui étaient en poste au moment de la mise en place du projet considèrent que l'information qu'elles ont reçue alors était adéquate.

« C'était bien l'animation, la première rencontre qu'on avait eue. Tout avait été expliqué et c'était très clair. »

Cependant, plusieurs directions n'ont entendu parler du projet que lors de la dernière présentation des résultats qui a eu lieu en octobre 2002.

« Étant nouvelle direction, je n'ai pas l'historique, donc, moi, on m'a dit, tu viens à une conférence, on te présente le document, on te dit comment t'en servir, on te l'explique un peu, et c'est comme ça que je suis entraînée, mais pour donner d'autres détails, j'ai pas les notions nécessaires cet après-midi. »

Pour les directions, le fait que des portraits personnalisés des écoles soient produits est une des conditions essentielles à leur adhésion et à celle des enseignants.

« Si les résultats avaient servi à enrichir une banque de données ou un document d'information régional, sans qu'on puisse distinguer notre école, ça aurait été plus difficile. Mais vu qu'il pouvait avoir des informations concernant notre école, on voyait le lien direct. Comment ça allait nous renseigner sur les caractéristiques de nos enfants, mais nos enfants à nous, dans notre école. »

Selon les directions d'école, la meilleure façon de susciter l'adhésion des enseignants est de prévoir une séance de présentation du projet, où l'on fait voir l'intérêt du projet et l'utilité des données. On évoque l'importance de disposer d'outils pour présenter le projet au personnel enseignant. Certaines directions ignoraient l'existence du vidéo et des acétates de présentation du projet. Celles qui connaissaient l'existence de ce matériel sont d'avis qu'il était adéquat et qu'il serait important que toutes les directions disposent de tels outils.

« Parce que quand ça a parti cette étude-là, on avait une cassette. [...] On regardait et ça nous disait tout pourquoi on faisait ça. Ça avait été intéressant aussi. Ça avait été un bon moyen la cassette vidéo. [...] Alors ça, ce serait important que ce soit redonné à toutes les directions. »

Par ailleurs, pour susciter l'adhésion des enseignants, il faut que ce qu'on leur demande soit clair et raisonnable en termes d'investissement de temps.

« Il faut faire une estimation du temps qui va être requis et leur vendre l'idée avec cette estimation-là et le profit qu'elles vont pouvoir en retirer. »

« Il faut que les gens s'y retrouvent sans que ça provoque un remous, sans que ça provoque des interrogations trop grandes [...] ou que ça commande des investissements d'énergie trop grand. »

« Si on avait un questionnaire qui était trop volumineux, on aurait de la résistance de la part du personnel enseignant. »

Selon les directions d'école, il faut également revenir avec le personnel, leur faire part des résultats et leur rappeler ce qu'est le système de surveillance.

« Et il faut revenir avec le personnel. Qu'est-ce qu'il dit le système de surveillance ? Pis là, quand on leur parle du système de surveillance, d'une fois à l'autre ils le savent pas. Qu'est-ce que c'est ça le système de surveillance ? C'est quoi cette histoire-là ? Avec le temps, ils finissent par faire des liens. »

Opinion des enseignants

Les enseignants sont très souvent sollicités à participer à différents projets de recherche. C'est leur conviction qu'un projet peut être utile qui favorise leur adhésion. L'information qu'ils reçoivent sur la nature et les retombées potentielles d'un projet est donc un facteur clé.

Dans le cadre du système de surveillance, les enseignants disent avoir reçu une information suffisante pour remplir les questionnaires mais ils n'ont pas été systématiquement informés du but de cette cueillette de données. Aux dires des enseignants, très peu de directeurs ont effectivement utilisé le vidéo et les acétates fournis pour informer leur personnel.

« On a eu une présentation des formules [questionnaires], quelqu'un nous les a remises. Moi non plus, comme elle, je ne voyais pas l'après. On nous avait informé qu'il fallait remplir ces feuilles-là, mais pas plus d'information que ça. »

« Des fois, c'est [...] les résultats qui manquent. On remplit ça et on se demande, ça été où et ça a donné quoi ? Je sais pas si ça a donné quelque chose. »

Unaniment, les enseignants auraient aimé qu'on leur explique davantage le projet, son déroulement, qu'on démontre l'intérêt d'un tel projet pour le milieu scolaire et qu'on les informe sur le fait qu'un rapport serait produit. Toujours de l'avis des enseignants, cette rencontre serait plus fructueuse si une personne de la Direction de la santé publique venait leur expliquer le projet; on se souviendrait davantage de l'information que si elle est livrée lors d'une réunion régulière du personnel de l'école et noyée au milieu d'autres points à l'ordre du jour. Cette rencontre d'information ne devrait pas avoir lieu à la fin de l'année scolaire car la disponibilité et l'ouverture du personnel sont moins grandes.

« Moi je conseillerais d'impliquer les gens au départ qui sont les enseignants, l'équipe-école avec la direction et de leur montrer qu'il va y avoir un attrait. Je me rappelle pas avoir eu cette vision-là au départ. C'est pour ça que je suis arrivée tout à l'heure et que je dis que je ne me rappelais même plus d'avoir rempli le questionnaire. Est-ce que je l'ai rempli ou si mon nom a été donné pour que je vienne pis que c'est pas moi qui ai rempli le questionnaire ? Peut-être que si on avait insisté plus au départ, mis de l'importance sur le fait que c'est un moyen qui va nous aider à mieux connaître notre milieu et dans tant de temps, il va y avoir la cueillette et ainsi de suite, le rapport. Nous dire à quoi ça sert. Là y m'aurait peut-être plus accrochée. Mettre l'importance au départ et donner un plan des étapes futures bien définies au niveau de l'équipe-école, parce que la cueillette va se faire au niveau de l'école. Bien insister là-dessus. »

L'accord du syndicat a favorisé le maintien de la participation des enseignants en période de négociation collective, alors qu'ils boycottaient d'autres activités. Ainsi, s'assurer au préalable du soutien du syndicat semble être une condition favorable à l'adhésion et au maintien de la participation des enseignants et enseignantes.

« L'an passé, je me suis rappelé tantôt, on a failli pas le remplir, parce qu'on était en moyen de pression. Il y avait des choses qu'on ne faisait pas, qu'on ne remettait pas. Pis, à un moment donné, notre délégué syndical nous a dit que ça pouvait nous servir, que ça pouvait donner des services aux jeunes. Là on l'a rempli. »

Par ailleurs, comme le projet s'échelonne sur plusieurs années et que la cueillette auprès des élèves du primaire est triennale, les personnes consultées recommandent qu'un calendrier des opérations soit remis à l'équipe-école. Ceci aiderait les gens à se souvenir du projet au fil des années et entre les cueillettes et contribuerait à maintenir leur adhésion. Selon ces mêmes personnes, il serait également souhaitable d'assurer un suivi auprès des nouveaux titulaires.

3.1.4.2 Au niveau de la cueillette des données

Opinion des représentants de la Commission scolaire

Les représentants de la Commission scolaire considèrent que la fréquence de la cueillette des données pour l'ensemble des élèves, c'est-à-dire aux trois ans, est adéquate.

« Faut pas que ce soit à chaque année, c'est comme se peser trois fois par jour. On maigrit pas plus vite pis on engraisse pas plus vite ! [...] Avoir une mesure qui est régulière, par exemple aux trois ans, c'est suffisant pour voir si les tendances changent, si elles vont dans un sens X ou un sens Y, pis avoir un temps de réaction. »

Les opinions des représentants de la Commission scolaire concernant la pertinence de la cueillette annuelle au préscolaire ne sont pas unanimes. Pour certaines personnes, il apparaît pertinent de disposer d'un portrait annuel des enfants qui intègrent le réseau scolaire. Pour d'autres, ces données sont peu pertinentes.

« Si le graphique est comme ça, ça va, l'année suivante, il est comme ça mais je ne trouve pas ça suffisamment parlant. »

Il faut également que le moment de la cueillette soit bien planifié et c'est le cas actuellement.

« Donc, ça arrive pas dans les écoles à moitié planifié. Ça ça aide à accepter. [...] Faut pas faire ça au début [de l'année], ils les connaissent pas mais il faut pas attendre à la fin de l'année parce qu'il y a trop de choses qui urgent; ça serait pas bien pris tandis qu'à cette époque-là, ça va bien. »

Concernant l'instrument de cueillette, on considère la simplicité de l'outil de cueillette comme un point fort.

« La simplicité des outils est intéressante, ils sont bien rodés. »

« J'ai entendu dire que le questionnaire c'était simple pour les enseignants, que ça se remplissait facilement. »

Par contre, et cette question a été abordée lors de la présentation des derniers résultats aux professionnels des services complémentaires, les questions portant sur les services ne sont pas suffisamment précises. Il faudrait approfondir cet aspect advenant l'implantation définitive du système.

En outre, compte tenu des changements apportés à la Politique de déclaration de clientèles entre la première et la deuxième prise de données, il faudra probablement envisager certaines modifications à l'outil de cueillette. Ces ajustements devraient, dans la mesure du possible, permettre de pouvoir comparer les données d'une prise de données à l'autre car il est important de pouvoir suivre l'évolution des problématiques. De même, certaines définitions qui apparaissent au début du questionnaire devraient être précisées ou revues en lien avec la réforme scolaire.

Opinion des directions d'école

Les directions d'école considèrent que la fréquence de la cueillette des données est adéquate tant au préscolaire que pour l'ensemble des élèves. Concernant la cueillette pour l'ensemble des élèves aux trois ans, elle est bien synchronisée avec la production des plans de réussite et permet de disposer de données récentes pour réaliser cet exercice. D'autre part, la cueillette annuelle au préscolaire est considérée comme pertinente par les directions d'école. Comme ce sont de nouvelles clientèles qui arrivent dans le monde scolaire, une cueillette annuelle permet de disposer d'un portrait d'école actualisé à chaque année.

« C'est que ça nous permet d'avoir des données qui sont plus exactes, si on étire trop, on va perdre la validité des données et au préscolaire, je pense que c'est important aussi. »

Pour les directions d'école, le choix de la période de cueillette est une condition essentielle à son bon déroulement. Elles considèrent que la semaine avant ou après la période de relâche (fin février/début mars) est la période idéale.

De plus, il est important que ce moment soit planifié à l'avance afin que les directions ne prévoient pas d'autres activités qui demanderaient la collaboration des enseignants.

« Il faut s'arranger, nous, comme direction, pour ne pas qu'il arrive d'autres sondages en même temps. [...] Il faut juste filtrer ça pour qu'on mette la majeure cette année-là dans ça, pour ne pas que ce soit fait à peu près. Il faut que ce soit bien fait. »

Concernant l'instrument de cueillette, les directions d'école n'ont émis aucun commentaire et déclarent ne pas avoir entendu de commentaires négatifs émanant des titulaires.

Opinion des enseignants

Les enseignants considèrent que la fréquence de cueillette des données pour les élèves du primaire est adéquate.

« Pas plus souvent, je pense que c'est un bon écart trois ans, passer deux ans et revenir. [...] Trois ans, on voit comme chaque étape, [...] on a plus un portrait de lui au primaire. »

Comme aucun enseignant du préscolaire n'était présent lors de la rencontre de consultation, on ne peut se prononcer sur leur opinion quant à la cueillette annuelle de données pour ce niveau d'enseignement.

Le moment de cueillette des données est considéré adéquat par les enseignants. À ce moment, ils connaissent les enfants et savent s'ils persistent dans leurs difficultés.

Concernant l'instrument de cueillette, on déclare que, dans l'ensemble, le questionnaire est clair et facile à compléter.

« C'est vrai qu'il était facile à compléter quand même. »

En termes de charge de travail, on dit que ce n'est pas trop lourd.

« C'est pas pire quand il n'y a pas d'interrogation comme elle disait tout à l'heure. On connaît notre clientèle, on vit avec elle tous les jours. Ça prend à peu près une heure faire le tour. »

Tout de même, une enseignante souligne une difficulté concernant la question sur les services reçus.

« [...] J'me dis comment je peux considérer ça quand je discute entre deux portes à la pause-café, quand je parle cinq minutes avec l'ortho ou avec le psychologue ? [...] Là-dessus je ne savais pas. Je marquais oui, mais je trouvais que ce n'était pas vraiment satisfaisant comme service. »

Cette même difficulté se manifeste lorsqu'il est question des plans d'intervention auprès des élèves en difficulté. Doit-on considérer qu'il s'agit d'un service reçu par l'enseignant ?

« Oui, on reçoit d'une certaine façon un service quand on fait le plan d'intervention parce que des fois, il sort des idées et des ententes [...]. Des fois on a des questions qu'on peut pas poser là et on aimerait avoir des rencontres individuelles. On a le service mais la quantité et la qualité... »

On souligne l'importance de disposer de définitions afin que le questionnaire soit rempli dans la même optique par tous les enseignants.

« Le fait qu'il y ait des définitions, c'est certain que c'est aidant, parce qu'on lit toute la même chose en partant. Si on part avec la même idée, ça permet peut-être de répondre plus vers l'optique où la question a été posée. »

Toutefois, compte tenu de la réforme scolaire, les enseignants croient que certaines questions et définitions devront être revues pour tenir compte de la nouvelle réalité.

« Avec la réforme, c'est différent, avec le cycle, on va parler de quoi comme repère ? On ne pourra plus parler de la même chose avant la fin du cycle. Ça va être différent comme définitions je pense. »

3.1.4.3 Au niveau de l'avenir du système

L'opinion des acteurs du milieu scolaire sur l'avenir du système de surveillance nous informe sur leur appréciation de l'ensemble du projet et sur la faisabilité d'implanter définitivement le système. Cette question n'a été adressée qu'aux directions d'école et aux représentants de la Commission scolaire.

Opinion des représentants de la Commission scolaire

Unaniment, les personnes présentes déclarent qu'il faut qu'on continue ce projet.

« L'adhésion est là et le support de la Régie est très bien. C'est des conditions gagnantes qui sont en place et il faut que ça continue. »

« [...] c'est acheté dans les écoles, donc ça serait triste qu'on arrête ça. »

Opinion des directions d'école

Les directions d'école sont aussi favorables à la poursuite du projet.

« Dans nos propos vous avez dû voir que c'était assez satisfaisant. Je pense que tout au long de notre discussion, on a répondu que c'était important. »

« J'ai dit pas mal tout ce que j'avais à dire, de continuer, de poursuivre. »

3.2 Rapport coût-utilité

3.2.1 Ressources requises

3.2.1.1 Ressources humaines

Tableau 10
Ressources humaines requises par le système de surveillance des problèmes d'adaptation
en milieu scolaire 2001-2002 et 2000-2001

Étapes	Partenaire responsable et ressources humaines requises	Temps requis 2001-2002	Temps requis 2000-2001
Production des étiquettes d'identification des questionnaires	CS : informaticien	0,5 hre	0,5 hre
Préparation de l'envoi des questionnaires	DSP : secrétaires, technicienne et agent de recherche	71,5 hres	13 hres
Cueillette des données	CS : personnel enseignant	370 hres (1 h/ groupe-classe)	63 hre (1 h/ groupe-classe)
Préparation de la saisie, saisie et vérification	DSP : technicienne de recherche	94 hres	28 hres
	CS : informaticien	3 hres	3 hres
Traitement, analyse des données et vérification des statistiques	DSP : technicienne de recherche	143 hres	114,5 hres
	agent de recherche	350 hres	280 hres
Rédaction des commentaires	DSP : secrétaire	7 hres	8,7 hres
Mise en pages, corrections linguistiques et production des rapports	DSP : secrétaire	135 hres	83 hres
Préparation de l'envoi des rapports à la CS	DSP : secrétaire	2 hres	2 hres

Le tableau 10 résume le temps de travail requis pour réaliser les différentes étapes du système de surveillance lorsque la cueillette concerne tous les élèves (2001-2002) et lorsque seuls les élèves du préscolaire sont touchés (2000-2001). Certaines étapes sont sous la responsabilité de la Commission scolaire, d'autres dépendent de la Direction de la santé publique. Mentionnons que le temps investi dans la coordination du projet par les partenaires responsables de la Direction de la santé publique et de la Commission scolaire n'a pas été documenté dans le cadre de la présente évaluation. Il en va de même du temps des secrétaires d'école qui étaient chargées de distribuer les questionnaires et de les acheminer à la Commission scolaire, une fois la cueillette complétée.

Que la cueillette couvre l'ensemble des élèves ou ceux du préscolaire seulement, l'étape qui requiert le plus de temps de travail est celle du traitement et de l'analyse des données. En 2001-2002, le temps consacré par l'agent de recherche à ces opérations correspond à dix semaines de travail à plein temps (35 heures/semaine) et celui de la technicienne de recherche équivaut à quatre semaines de travail. En comparaison, l'étape de la saisie des données a nécessité près de trois semaines de travail et celle de la mise en pages/correction et production des rapports en a nécessité près de quatre, en équivalent temps plein.

Si on compare les années 2000-2001 et 2001-2002, on réalise que le temps de travail requis à chacune des étapes n'est pas nécessairement proportionnel au nombre d'élèves ciblés.

En fait, seules les étapes de préparation de l'envoi des questionnaires et de la cueillette des données requièrent des ressources qui dépendent directement du nombre d'élèves ciblés. On doit prévoir entre 12 et 13 heures de travail par tranche de 1000 élèves pour réaliser les opérations de préparation de la cueillette alors que la cueillette des données exige des titulaires environ une heure de travail par groupe-classe.

Les opérations reliées à la saisie des données requièrent également moins de temps lorsque la cueillette cible les élèves du préscolaire seulement, mais cette réduction n'est pas proportionnelle à la diminution du nombre d'élèves ciblés puisque certaines opérations, comme la préparation de la base de données, exigent un investissement de temps aussi important, quelle que soit la population cible. Les résultats de l'évaluation révèlent qu'à cette étape, il faut prévoir 28 heures pour la première tranche de 1000 élèves et près de 14 heures par tranche supplémentaire.

Le temps requis pour traiter, analyser les données et mettre en pages les rapports est relié au nombre de rapports produits plutôt qu'à la population cible. Ce nombre étant légèrement inférieur lorsque seuls les élèves du préscolaire sont ciblés¹⁷, les ressources requises à ces étapes sont d'environ 20 % moindres.

Si on réfère à l'échéancier établi avant la mise en place du projet, le temps de travail requis pour la préparation des envois et la saisie des données est moindre que celui prévu, alors que l'analyse des données et la production (mise en pages et corrections) du rapport requièrent davantage de temps de travail que celui estimé.

3.2.1.2 Ressources matérielles

Les ressources matérielles requises spécifiquement pour ce projet comprennent les étiquettes d'identification des questionnaires ainsi que les enveloppes servant à acheminer les envois aux écoles, par groupe-classe. L'impression des questionnaires a été confiée à une imprimerie locale, les coûts d'impression seront indiqués plus loin.

3.2 Coûts du système

3.2.1 Coûts des ressources humaines

Les coûts correspondant aux ressources humaines requises pour l'ensemble des étapes du système de surveillance incluent les bénéfices marginaux et la part de l'employeur. Ces coûts sont présentés pour l'année 2001-2002, moment où la cueillette de données touche l'ensemble des élèves, et l'année 2000-2001, alors qu'elle ne couvre que les élèves du préscolaire. Ces coûts ont été calculés en tenant compte du nombre d'heures investies et du salaire hebdomadaire des personnes qui ont travaillé dans le projet, incluant le temps des titulaires de classe et de l'informaticien de la Commission scolaire. Par contre, ils ne sont pas ventilés ici par catégorie d'emploi afin de préserver la confidentialité des informations sur le revenu du personnel affecté au système de surveillance. Les coûts ont aussi été répartis entre les partenaires responsables, afin d'évaluer la valeur de leur contribution respective. Cependant, seuls les coûts assumés par la Direction de la santé publique seront discutés puisque les prévisions de la Commission scolaire à l'égard des ressources humaines requises pour ce projet ne sont pas connues.

¹⁷ Rappelons que lorsque le nombre d'élèves ayant des problèmes d'adaptation était inférieur à 5, on ne produisait pas de portrait d'école lors des années de cueillette au préscolaire. De plus, certains rapports faisaient état de la situation de deux écoles en raison du faible nombre d'élèves dans leurs classes préscolaires, de leur proximité géographique et du fait qu'elles relevaient d'une même direction.

Tableau 11
Répartition des coûts salariaux affectés au système de surveillance,
Direction de la santé publique et Commission scolaire des Phares, 2001-2002 et 2000-2001

	Direction de la santé publique		Commission scolaire	
	2001-2002	2000-2001	2001-2002	2000-2001
Coûts salariaux réels	29 399 \$	20 599 \$	17 892 \$	3 143 \$
Coûts salariaux prévus	18 200 \$	4 250 \$	N.D.	N.D.
Écart coûts réels/coûts estimés	- 11 199 \$	- 16 349 \$	N.D.	N.D.

Considérant le budget établi par la Direction de la santé publique avant la mise en place du projet, les coûts salariaux réels dépassent largement ceux prévus, et ce, pour les deux années documentées. Cette situation s'explique notamment par le fait que les ressources humaines requises à l'étape du traitement et de l'analyse des données, qui est l'étape nécessitant le plus de temps de travail, sont largement supérieures à ce qui avait été prévu. De plus, l'écart entre les coûts réels et les coûts estimés est supérieur lorsque la cueillette n'implique que les élèves du préscolaire. En effet, alors que les coûts estimés étaient nettement moindres, dans les faits, les dépenses salariales encourues ne sont que de 30 % inférieures. Qu'il y ait 6 000 ou 1 000 élèves ciblés, certaines étapes du système de surveillance impliquent des dépenses salariales presque aussi importantes, comme on l'a vu précédemment.

3.2.2.2 Coûts ressources matérielles

Lorsque la cueillette de données inclut l'ensemble des élèves du préscolaire et du primaire, le coût des ressources matérielles s'élève à 1 961 \$ (c. 2 600 \$ prévus). Les trois quarts de ces coûts sont affectés à l'impression des questionnaires (1 629 \$).

Quand la cueillette ne porte que sur les enfants du préscolaire, ceux-ci sont évalués à 312 \$, incluant l'impression des questionnaires (c. 535 \$ prévus).

Donc, considérant le budget établi avant la mise en place du projet, les coûts matériels réels sont moindres que ceux qui avaient été estimés.

3.2.2.3 Coût moyen de fonctionnement du système

Le coût de fonctionnement du système de surveillance dépend essentiellement de deux paramètres : le nombre d'élèves ciblés et le nombre de rapports produits. Le nombre d'élèves ciblés joue sur le coût de la préparation de la cueillette et celui de la saisie des données¹⁸ alors que le nombre de rapports produits influence les coûts liés à l'analyse des données et à la mise en pages/correction des rapports¹⁹.

Mentionnons que nous n'avons tenu compte que des coûts de fonctionnement réels, c'est-à-dire ceux qui exigent un déboursé de la part des partenaires. Ainsi, le temps de travail des titulaires n'a pas été inclus dans le calcul des coûts établis plus bas. De même, le temps de travail de l'informaticien de la Commission scolaire n'a pas été pris en compte puisqu'il consacrait moins de quatre heures par année au système de surveillance et qu'il effectuait ce travail à travers ses activités régulières.

¹⁸ Que nous avons regroupé sous la catégorie « coût de préparation des données ».

¹⁹ Que nous avons regroupé sous la catégorie « coût de production des rapports ».

Tableau 12
Coût des opérations du système de surveillance, 2001-2002 et 2000-2001

	2001-2002	2000-2001
Coût global de préparation des données	6 795 \$	1 656 \$
Coût moyen de préparation des données/élève	1,16 \$/élève	1,62 \$/élève
Coût global de production des rapports	24 564 \$	19 255 \$
Coût moyen de production d'un rapport	768 \$/rapport	1 013 \$/rapport
Nombre de rapports produits ²⁰	32	19
Nombre d'élèves ciblés	5 872	1 022

Compte tenu des dépenses salariales et matérielles affectées à chacune des étapes du système de surveillance, on a établi le coût moyen de préparation des données pour chaque élève ciblé et le coût moyen de production d'un rapport pour les années 2001-2002 et 2000-2001. On peut ainsi dégager une méthode de calcul qui permet d'estimer le coût de fonctionnement du système en tenant compte à la fois du nombre d'élèves ciblés et du nombre de rapports pouvant potentiellement être produits. Cette méthode pourrait surtout être utile à une autre commission scolaire qui voudrait éventuellement mettre en place un tel système mais dont la répartition de la clientèle dans les écoles se distingue de celle de la Commission scolaire des Phares, dont un grand nombre d'écoles primaires se situent en milieu rural et compte un faible nombre d'élèves.

Lorsque plus de 5 000 élèves sont ciblés, cette méthode de calcul se lit comme suit :
 $(\text{nombre d'élèves ciblés} \times 1,16 \$) + (\text{nombre de rapports} \times 768 \$)$.

Lorsque 1000 élèves sont concernés, le calcul des coûts de fonctionnement se formule ainsi :
 $(\text{nombre d'élèves ciblés} \times 1,62 \$) + (\text{nombre de rapports produits} \times 1 013 \$)$.

Concernant le coût de fonctionnement du système tel qu'expérimenté à la Commission scolaire des Phares, il nous a paru pertinent, dans une perspective d'aide à la prise de décision quant à la poursuite du projet, de calculer un coût moyen de fonctionnement par rapport produit²¹. Ce coût s'établit à 980 \$, lors des années de grande cueillette et à 1 101 \$ lors des années intermédiaires.

Tableau 13
Coût moyen de fonctionnement du système par rapport produit, 2001-2002 et 2000-2001

	2001-2002	2000-2001
Coût total des opérations	31 360 \$	20 911 \$
Nombre de rapports produits	32	19
Coût moyen d'opération par rapport produit	980 \$	1 101 \$

²⁰ Le nombre de rapports produits ne correspond pas au nombre d'établissements scolaires qui ont participé car certaines écoles, comportant deux pavillons n'ont fait l'objet que d'un seul rapport. Par ailleurs, lors des années intermédiaires, certaines écoles n'ont pas fait l'objet d'un rapport distinct en raison du trop faible nombre d'enfants dans leurs classes préscolaires ou encore parce que moins de cinq enfants éprouvaient des problèmes scolaires.

²¹ Bien qu'il eu été intéressant d'établir le coût de fonctionnement du système par élève, il apparaît plus pertinent de disposer d'un coût de fonctionnement en fonction du nombre de rapports produits, puisque le coût de production des rapports est de loin supérieur au coût de préparation des données.

3.2.3 Utilité/utilisation des données du système

Plusieurs exemples d'utilisation réelle ou potentielle des données du Système de surveillance ont été discutés dans le cadre des *focus groups*. Ils concernent la connaissance du milieu, la planification des orientations, l'évaluation des services et le partenariat entre les divers intervenants auprès des jeunes.

3.2.3.1 Pour les représentants de la Commission scolaire

À la Commission scolaire, les principaux utilisateurs des données du système de surveillance sont les professionnels de la Direction des services éducatifs. Certaines autres directions connaissent l'existence du système mais elles ne sont pas les maîtres d'œuvre de leur utilisation.

Pour la Direction des services éducatifs, le système de surveillance permet de disposer de données qui éclairent sur certains prédicteurs et aident à connaître les milieux. On fait régulièrement référence aux données du système de surveillance lorsqu'on discute des problématiques et elles ont servi pour étayer des positions qui allaient à l'encontre de certaines croyances qui existaient dans le milieu scolaire.

Les données du système ont servi à élaborer les plans de réussite des différentes écoles lors de la dernière planification stratégique de la Commission scolaire. Elles serviront, dans un avenir rapproché, à établir le portrait de situation de la Commission scolaire. Les nouveaux plans de réussite, élaborés par les écoles à partir de leur portrait, seront mis à profit dans l'élaboration de sa prochaine planification stratégique.

« C'est certain que je vais devoir faire une ébauche du plan stratégique de la Commission scolaire. [...] Donc, on va recueillir tous les points de vue qui viennent des écoles sur la réussite et ça va être réinvesti dans le plan stratégique. Pour le portrait de la situation de la Commission scolaire, je vais nécessairement aller chercher les données du système de surveillance. On va avoir une réactualisation. Ça devrait être plus présent en termes de réinvestissement des résultats. »

Cependant, jusqu'à maintenant, elles n'ont pas encore servi à l'attribution des ressources spécialisées (orthopédagogues, psychoéducatrices). Selon les répondants, il aurait été hasardeux de le faire car jusqu'en août 2003, on ne disposait des résultats que d'une seule prise de données populationnelles. De plus, on émet des réserves quant à cette possibilité d'utilisation des données. Si jamais on s'en sert à cette fin, les données du système de surveillance devront être mises en parallèle avec d'autres données.

« C'est certain qu'on s'en est pas servi à date pour allouer nos ressources. Ça aurait peut-être été hasardeux de le faire à partir d'une première prise de données. [...] Quand on a refait, il y a deux ans, la répartition des orthopédagogues dans les écoles, [...], on aurait pu prendre le système de surveillance mais on pouvait pas avec une seule prise de données. Après un certain nombre d'années, quand tu vas évaluer un milieu pis que ça fait deux prises de données, peut-être trois... On s'en est pas encore servi mais je vous dis pas que ça pourrait pas servir. »

« [...] mais elles doivent être mises en parallèle avec d'autres données, c'est pas les seules données. Dans le fond, moi je dis que c'est prioritaire d'avoir un système de surveillance des problèmes d'adaptation, ça existe pas, en fait, on n'a pas de données fiables dans le temps mais aussi, ça peut pas être les seules données, je pense pour l'allocation des ressources [spécialisées], ça prend un ensemble de données dont celles-là [...]. »

Toutefois, selon les répondants, les données du système de surveillance peuvent servir à justifier certaines demandes de ressources, autres que celles spécialisées en adaptation sociale, dans des milieux particuliers.

« Par contre, pour les directions d'école, ça peut être différent. La direction, quand elle se sert de son portrait, ça peut être ça qui l'incite à mettre des priorités sur tel type de projet. À ce moment-là, on peut peut-être aller plus en support de projet sur demande de la direction qui aurait identifié, [à partir de son portrait], des priorités dans le milieu, disons ce qu'on appelle, ce que je vais appeler, les ressources universelles [...] mais la répartition des psychoéducatrices ou la répartition des orthos, là ça deviendrait hasardeux de le faire à partir de ça. »

On reconnaît que, dans une perspective préventive, les données du système peuvent s'avérer utiles.

« Si on veut intervenir en prévention, si on veut, je pense à la formation, au dépistage des problèmes d'adaptation, c'est différent là. C'est sûr qu'il y a des constantes, [...] c'est comme des prédicteurs macroscopiques, tu sais, on les a pis si on veut faire, par exemple, des projets en prévention, [...], ben ça c'est déjà des choses qui éclairent. »

On pense que les données du système de surveillance, même si elles n'ont pas été utilisées à cette fin jusqu'à maintenant, pourraient être utilisées pour orienter les actions, déterminer quelles seront les majeures d'intervention. En fait, on en est rendu à cette étape.

« On est plus à l'étape de l'investir davantage, orienter nos interventions. C'est dans ce sens-là qu'on voulait travailler surtout au niveau de nos élèves en difficulté. On serait à utiliser ça davantage. »

« Moi, je pense que ça peut, ça doit être utilisé pour éclairer notre connaissance, notre vision de notre milieu en vue d'un développement. Ça doit être utilisé prioritairement pour ça, éclairer des décisions qu'on va prendre au niveau du développement. »

« Je pense que les données peuvent être utiles pour se questionner où on met notre majeure d'intervention. Comment on organise, avec les services qu'on a, les interventions dans le milieu. [...] Je donne comme exemple, si on intervient plus à la fin du primaire, très tôt au préscolaire et au premier cycle. Avec les données qu'on a pis avec, si on les raffine davantage, ça va nous permettre de mieux orienter nos interventions ou cibler nos interventions. »

Les données sur le préscolaire n'ont pas été utilisées par la Direction des services éducatifs.

« Moi je l'interroge en tous cas [la cueillette auprès des enfants du préscolaire seulement]. C'est tellement mince comme données. Moi je m'en suis pas servi. Je ne sais pas si eux [les directions d'école] s'en sont servis mais moi je m'en suis pas servi. »

3.2.3.2 Pour les directions d'école

Dans les écoles, les données du système de surveillance sont surtout utilisées par les directions. Elles leur servent notamment pour élaborer leur projet éducatif et leur plan de réussite. Elles permettent de compléter les données ministérielles.

« Projet éducatif et plan de réussite, c'est les deux éléments. C'est un outil, il est très bon parce qu'on a les données du MEQ, mais ça, ça vient compléter. »

Par ailleurs, ces données leur sont utiles pour connaître leur milieu et planifier des actions à mettre en place.

« [...] Quand on a un système de surveillance, on prévoit, ça nous donne d'abord un diagnostic et après ça, ça peut prévoir aussi quoi faire pour diminuer les problèmes, je pense. »

« Ça nous permet de mettre des moyens, pas atmosphériques, mais des vrais moyens pour corriger des faiblesses qu'on retrouve. »

« Quand on réussit à avoir ces données-là, ça nous permet de cibler des choses dans notre milieu. »

« Quand on a le comparatif au niveau de la Commission scolaire et qu'on pète des scores en troubles de comportement, il y a des actions à mettre en place et ça vient valider des paroles. »

Elles servent aussi à évaluer si les actions entreprises donnent des résultats et où il reste des efforts à investir.

« On a un historique [...] et à ce moment-là ça permet de voir si [...] on se maintient ou s'il y a amélioration. » « Moi je me suis servi de ça pour voir les améliorations qu'il y a eues et où il reste encore du travail à faire. On a dit : regarde, on a tel pourcentage par rapport à la Commission scolaire, donc, il faut se requestionner. Est-ce que les outils que l'on a utilisés et les façons de faire sont bonnes ou est-ce que l'on devrait pas les changer ? »

Dans le même ordre d'idées, en faisant allusion à un projet de recherche sur la réussite des garçons, qui est en voie d'implantation, on dit : *« Ça va être important d'avoir un système pour voir [...] s'il y a une différence au niveau des garçons. »*

Dans l'idéal, si l'école était vraiment une organisation décentralisée, comme le veut la Loi, ces données pourraient permettre de déterminer les besoins des écoles en termes de ressources.

« On pourrait en arriver même, avec une étude comme ça, de ce type-là, de dire : Moi ça me prend telle ressource parce que mon milieu par rapport à un autre, il a besoin de plus de soutien. »

Pour les nouvelles directions en particulier, les données générées par le système de surveillance leur permettent de connaître rapidement le milieu. Pour les directions qui sont place depuis plus longtemps, les données du système leur permettent de confirmer leur perception.

« Moi, ce que j'ai pensé, c'est que ça me permettait de connaître le milieu dans lequel j'allais travailler, parce que je ne connaissais pas les trois écoles, je suis nouvellement en place là-bas. Ça m'a permis de voir, de faire un retour sur la clientèle antérieure par rapport à celle que j'ai aujourd'hui. C'était bienvenu pour ma part en début d'année. »

« Quand ça fait x temps qu'on est dans un milieu, on le perçoit, on sait des choses, mais avec ça, on a vraiment des grilles et une analyse, donc ça confirme ce qu'on pense ou ce qu'on peut percevoir mais là on a un écrit et une étude là-dessus. C'est dans ce sens-là que c'est intéressant. »

Lors des tables pédagogiques, les directions d'école s'appuient régulièrement sur les données du système de surveillance lorsqu'on discute des problématiques.

3.2.3.3 Pour les enseignants

Ce ne sont pas tous les enseignants qui ont eu l'occasion de prendre connaissance du portrait de leur école. La diffusion des données au personnel enseignant dépend des directions d'école. Cependant, la plupart ont entendu parler, plus ou moins en détail, du portrait de leur école. En tant qu'enseignante, dans le contexte d'une classe, ces données ne leur sont pas utiles mais, en tant que participantes à un projet d'école, les données du système de surveillance leur permettent d'avoir une vision commune. De

leur point de vue, ces données sont surtout utiles pour connaître leur milieu, pour confirmer ce qu'on a observé. Ce sont aussi des données dont on discute pour orienter la prochaine année scolaire. Au niveau de l'équipe-école, on se sert de ces données pour établir des orientations.

« Nous, c'est au niveau de l'équipe-école. On a travaillé sur des choses qui ressemblaient à ça, en groupe-école. Qu'est-ce qu'on voulait se donner comme orientation. »

Selon une enseignante, deux initiatives particulières ont été mises en place à partir des données du système de surveillance.

« On avait constaté des problèmes avec les garçons, on se demandait ce qu'on devrait faire, on avait fait venir des parents qui étaient comme des modèles, des hommes, des modèles masculins, qui venaient faire une petite conférence, parler de leur passion, de leur métier, parce qu'on se disait que ça pourrait leur donner le goût et faire un rapport avec les études. Aussi, l'aide aux devoirs. Il y avait beaucoup de parents qui étaient peu scolarisés [...]. Pour aider ces parents-là, il y avait l'aide aux devoirs et il y avait aussi [...] quelqu'un qui avait été engagé pour évaluer le parent pour l'aider à faire les devoirs. »

De plus, à la suite de la parution du rapport, un perfectionnement sur les problèmes de comportement a été dispensé aux enseignants.

« [...] Suite à ça, là vraiment Brigitte est rentrée dans notre école. On a eu un perfectionnement avec elle. »

3.2.3.4 Pour le réseau de la santé et des services sociaux

Certaines données du système de surveillance ont été utilisées dans le cadre du *Portrait Jeunesse*, un document régional sur les problèmes des enfants et des adolescents, produit par la Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent. Toutefois, ces données n'ayant été diffusées aux partenaires du réseau de la santé et des services sociaux qu'en 2003, et de façon très sommaire, la dimension de leur utilité pour ces derniers n'a pas été évaluée, comme nous l'avons déjà mentionné.

3.2.4 Conditions favorables à l'utilité/utilisation des résultats et les aspects à améliorer

3.2.4.1 Format et contenu des rapports

Opinion des représentants de la Commission scolaire

On se dit globalement satisfait du format et du contenu des rapports. Cependant, si on pouvait détailler un peu plus les données, par cycle ou selon la gravité du problème, l'information serait plus fine et permettrait de voir non seulement s'il y a augmentation des problèmes scolaires mais également s'il y a un changement dans la configuration de ceux-ci ou dans le profil de la clientèle concernée par ces problèmes.

« Sauf que ce qu'on sait pas à l'intérieur de ça c'est la proportion qui est plus comportements sociaux dérangeants pis la proportion qui est trouble de comportement. [...] Je tiens toujours à ce qu'on puisse suivre les évolutions là, sauf que si [...] y avait moyen de détailler, ça pourrait être intéressant. [...] Je vous dis ça sous toute réserve mais, problèmes de comportement, qui comprennent comportements sociaux dérangeants et les troubles de comportement, les graphiques ne m'apparaissent pas les différencier. [...] D'ici la prise de données 2004-2005, y aurait peut-être moyen d'aller chercher des sous-catégories pour raffiner les données, préciser les données. »

« Si on veut aller plus loin dans nos services, on pourrait avoir des données plus fines sans changer le format. [...] Tu sais, on pourrait voir s'il y a une augmentation 1^{er} cycle, 2^e cycle, 3^e cycle. »

La question sur les services reçus par l'élève peut mener à une mauvaise interprétation et dans ce sens, on ne croit pas qu'on devrait s'inspirer de cette donnée pour évaluer les services offerts.

« C'est pas que les enfants ont pas de services, on leur demande les services connus, autres que ceux que les titulaires donnent. Mais si le titulaire est aidé pour mieux intervenir, pour renforcer sa pédagogie, ben l'enfant reçoit un service de son titulaire. [...] Parce qu'on a beaucoup de discussions entre les mesures qui sont données à l'élève et les mesures de soutien données à l'enseignant. Donc, c'est pour ça que, pour le moment, j'suis pas sûre qu'on devrait s'inspirer de cette donnée-là pour l'évaluation des services. À mon avis, elle n'est pas suffisamment précise. »

Opinion des directions d'école

Les directions d'école qui sont familières avec le contenu et le format des rapports s'en disent satisfaites. La synthèse à la fin du rapport est très appréciée.

« C'est un document qui était très professionnel [...]. Quand il y avait par exemple l'étude comme dans mes milieux, je trouve que c'était très respectueux. Ils ont tout simplement apporté des faits et c'était correct. Il n'y avait pas de préjugés. Il y avait juste tant d'élèves, ils vivent telles difficultés, c'est clair. Et les gens avec lesquels on a travaillé le document, les gens ont apprécié ça. »

Par contre, certaines directions d'école n'ont pas encore pris connaissance de leur dernier portrait d'école. D'autre part, plusieurs directions sont nouvelles et ne connaissent pas toutes les possibilités d'utilisation des données.

« De par ton expérience, ce que tu apportes, c'est le plus que nous nous n'avons pas parce que nous nous sommes nouvelles ici et la mesure que tu viens de donner me permet de dire que dans trois ans, je vais pouvoir mesurer le degré de réussite ou si ça n'a pas fonctionné. Ce que j'aime dans ce que tu viens d'ajouter, c'est le plus, je trouve ça intéressant. Moi je l'avais pas cette perspective-là encore, je suis collée encore à ma première année. »

« Elle, elle amène quelque chose de concret qui nous permet de visualiser vers où je peux aller, comment je peux faire et j'ai une référence, si je ne comprends pas, je l'appelle. »

Opinion des enseignants

La connaissance que les enseignants ont du format et du contenu des rapports semble dépendre des écoles et de leur direction. Dans certaines écoles, le portrait a été présenté en détail aux enseignants. On a même discuté des changements survenus entre les deux grandes prises de données. Par contre, la plupart des enseignants présents n'ont pas eu l'occasion de consulter le rapport comme tel. Ils disent que si c'est en rapport avec la réussite, on en a parlé sans pour autant être certains qu'il s'agit des données du système de surveillance.

« On a discuté de choses comme ça qui parlaient de réussite à partir du portrait que les directions sont en train de faire. Peut-être qu'ils le font à partir de ça. »

« On ne l'a peut-être pas vu en tableau comme tel, mais je me souviens avoir discuté de ça. »

Bref, les commentaires recueillis sur cet aspect ne permettent pas d'identifier les aspects du rapport qui mériteraient d'être améliorés, du point de vue des enseignants.

« Choses à améliorer, bon, le rapport je l'ai pas étudié assez pour dire ce qui devrait être amélioré. »

3.2.4.2 Période de dépôt des rapports

Opinion des représentants de la Commission scolaire

Le dépôt des rapports à la Commission scolaire se fait le plus souvent au mois d'août. Ce moment apparaît pertinent.

« Nous en juin, c'est pas le moment, on boucle ses affaires en juin. »

Opinion des directions d'école

Le dernier rapport a été remis aux directions d'école en octobre. Unanimement, ce moment apparaît opportun.

Opinion des enseignants

Certains enseignants ne savaient pas qu'un portrait d'école était élaboré à partir des données recueillies. Les enseignants ne connaissent pas le moment de l'année où les rapports sont déposés aux écoles. À leur avis, il serait important que le document soit disponible à la mi-mars alors qu'on commence à préparer la prochaine année scolaire.

« En tout début d'année, on n'a pas le temps. C'est plus quand on prépare l'année, [vers la mi-mars], on commence à regarder une vision de l'année prochaine, sur quoi on va axer nos priorités. Ça pourrait aider. »

3.2.4.3 Diffusion des données à d'autres partenaires

Opinion des représentants de la Commission scolaire

Jusqu'à ce jour, la diffusion des données du système de surveillance a été plutôt réservée au milieu scolaire. Comme nous l'avons déjà mentionné, seules quelques données ont été diffusées à l'extérieur du réseau scolaire lors d'un colloque régional réunissant des partenaires des réseaux de l'éducation, de la santé, des services sociaux et communautaires. Cependant, maintenant que le système a fait ses preuves, on présente une ouverture à diffuser les données du système de surveillance à certains partenaires, notamment ceux de la santé et des services sociaux, dans le but de les informer et de permettre une meilleure intégration des services. Toutefois, on est également d'avis que la diffusion de ces données doit se faire avec médiation, c'est-à-dire qu'on ne doit pas permettre un accès inconditionnel à ces données.

« Utiliser nos données par des personnes extérieures, j'aurais beaucoup de réserves. Le hors-contexte me fait un peu peur. J'veux pas dire que nous on pourrait pas présenter à des partenaires, par exemple le Centre jeunesse, leur dire, regardez ça ressemble à ça chez-nous, là y sont informés pis ça permet d'avoir une meilleure collaboration. Mais c'est toutes des choses qui doivent se faire avec médiation, pas en lisant le rapport que tu vas chercher à la bibliothèque. »

Au moment où la rencontre de consultation a été effectuée, aucune rencontre de présentation des données à des organismes partenaires n'était prévue.

« C'est pas prévu mais il n'est non plus exclu que ça se fasse. C'est pas prévu mais il pourrait être intéressant de prévoir l'arrimage par exemple avec les données du Centre jeunesse qui ressortent. Est-ce que ça confirme ? Se comparer avec des données du CLSC. [...] Ça pourrait être intéressant de voir les systèmes qui sont utilisés avec d'autres partenaires, voir si y aurait pas un arrimage. Pour une meilleure connaissance de la clientèle, pis pour des meilleurs services intégrés. »

Opinion des directions d'école

Dans une optique de collaboration intersectorielle, on considère que les données du système de surveillance pourraient être utiles aux intervenants d'autres secteurs. L'école ne peut pas tout faire, d'autres instances ont aussi une responsabilité à l'égard des jeunes qui ont des problèmes d'adaptation. Selon les directions d'école, la connaissance de ces données éclairerait les partenaires sur les problèmes du milieu scolaire et faciliterait la collaboration.

« Je pense que c'est essentiel et incontournable [...] ça nous prend ces partenaires-là, des affaires sociales, du Centre jeunesse et principalement du CLSC, la première ligne, parce que les besoins sont là et ils vont être grandissants dans le contexte actuel de notre société. Je pense qu'il faut un partenariat obligatoire. [...] Je me dis un professionnel qui entrerait dans nos dossiers et aurait déjà une connaissance du milieu, [...] ça pourrait être fort intéressant. »

« Si je travaille avec la DPJ et qu'on a le même document, ils sont conscients que j'ai des difficultés [...] ça va être pas mal plus simple que s'ils apprennent tout d'un coup que j'ai un milieu un peu plus difficile qu'un autre et que là j'ai des comportements qui ne sont pas évidents à l'intérieur de ces écoles-là. »

Dans un contexte où l'on souhaite une ouverture de l'école sur son milieu, on considère également que certaines données pourraient être utiles au monde municipal, mais, unanimement, on croit qu'il faudrait être prudent dans le choix de ce que l'on diffuse afin de préserver la confidentialité, notamment dans les petits milieux.

« Justement on est en train avec une communauté, dans une paroisse où je suis à développer du parascolaire pour l'année prochaine. Quand je vois l'étude, je vois que mes enfants, qui sont surtout des garçons ont besoin de bouger. [...] Il faut que je mette mes partenaires au courant [...] pour justement arrêter de faire des choses plaquées un peu partout, de faire des liens entre nous autres, parce que c'est tout le monde ensemble qu'on va réussir à aider ces jeunes-là. »

« Moi, dans le milieu municipal, je pourrais partager des données mais j'aurais de la misère avec certaines données, parce qu'il y a toute la confidentialité. »

« Et même dans les plus grands milieux, j'me dis qu'on peut toujours interpréter [...], moi je serais un peu hésitante à divulguer at large. » « Je suis d'accord que le partenariat se fasse, sauf, où j'ai un point d'interrogation, c'est la divulgation de certaines données. Il faudrait censurer. »

« Moi, je pense qu'on a pas à sortir tous ces résultats-là [...] ». « Si dans un milieu par exemple, tu as deux élèves en sixième année et on te dit que tu as 50 % de non-réussite, c'est très facile à identifier [...]. »

La collaboration intersectorielle est plus implantée qu'avant. Ceci est une condition qui pourrait maximiser la diffusion des données à certains partenaires et l'utilisation de ces mêmes données. Ainsi, certaines écoles sont maintenant parrainées ou marrainées par un travailleur social du CLSC ou un agent de la Sûreté du Québec.

« Cette année, on a même une T.S. du CLSC d'identifiée parrain, marraine à chaque école; la SQ aussi c'en est un [...] Avant, ce n'était pas identifié, [...] je pense qu'il y a quelque chose de mis en place. »

Opinion des enseignants

Selon les enseignants, ces données pourraient être utiles aux intervenants de la santé communautaire qui sont présents dans les écoles. De même, les organismes qui interviennent auprès des familles, comme le CLSC ou la Maison des familles, pourraient bénéficier de ces données; elles leur permettraient de connaître le milieu et d'agir dans le même sens que l'école.

« Moi, je me dis que tous les intervenants auprès des familles des milieux peuvent se servir de ça. Si les CLSC sont au courant de ça quand ils interviennent auprès des familles à travers tous leurs programmes, que ce soit auprès des jeunes mamans enceintes et leur programme OLO et ainsi de suite, ça permet aux gens de pousser dans le même sens parce qu'ils partent d'une même information, des mêmes données. »

Au niveau municipal, ces données pourraient être utiles pour aider les municipalités à mettre sur pied des activités puisqu'elles sont appelées à prendre plus de place au niveau culturel et communautaire.

« Si les municipalités étaient sensibilisées à ce qu'ils peuvent faire pour leur milieu, au niveau culturel [...] ça serait beaucoup plus utile, ça aiderait le milieu scolaire, ça ferait un bel ensemble. »

Mais on précise qu'il faudrait être prudent dans la diffusion des données pour ne pas offusquer les gens.

« Faire attention quand c'est présenté aux municipalités ou aux conseils d'établissement, y aller avec des gants blancs et se préparer à répondre aux questions, parce que les gens, des fois, se sentent menacés, se sentent marginalisés. C'est quoi encore, ça vient prouver qu'on est moins bon que les autres. C'est une réalité qu'on entend dans certains milieux, il faut pas se le cacher. »

3.2.4.4 Crédibilité acquise

Opinion des représentants de la Commission scolaire

L'une des conditions favorables à l'utilisation des données du système est qu'il a acquis la confiance du milieu scolaire.

« On en est plus à l'étape du questionnaire, du pourquoi, de la pertinence et de l'utilité. Quand je vous dis que tout le monde référerait à ça pour faire son portrait pour son plan de réussite. [...] C'était comme un acquis pour les directions d'école. Ça fait que c'est reconnu comme pertinent. On n'est pas à l'étape du questionnaire je pense. On est plus à l'étape de l'investir davantage, orienter nos interventions. [...] On en serait à utiliser ça davantage ».

Le fait qu'on observe des résultats comparables lors de la deuxième grande prise de données a contribué à établir cette confiance qui n'existait pas nécessairement au départ.

« La première prise de données complète [...] on se dit : C'est-tu ça le portrait ? Ça se peux-tu ? [...] Ça fait que la première année on se dit : Quand les enseignants ont rempli ça, y en ont-tu mis ? [...] Tu sais, c'est pas aussi affirmé que ça mais, on n'est pas sûr que c'est fiable à 100 %. Là, les données sortent quatre ans après pis on voit une

concordance, on voit que, tu sais, il y a des choses qui sont confirmées ». [...] La deuxième cueillette a mis ça plus crédible, oui. »

Le fait que les données soient recueillies et analysées par un organisme indépendant de la Commission scolaire est une condition qui leur confère de la crédibilité.

« Toute l'interprétation des données, les gens savent que c'est pas la Commission scolaire elle-même qui a interprété, ce ne sera pas biaisé. C'est un organisme extérieur qui fait la cueillette et ça je pense que c'est quelque chose de prioritaire, qu'il y ait comme un regard neutre et quand on utilise les données, [...], c'est des données fiables. »

Le fait que la perception des enseignants a été validée par une recherche antérieure est considéré comme un des points forts du système.

« C'est un système qui revalorise la perception des enseignants. Maintenant, c'est reconnu officiellement que ce sont des perceptions sur lesquelles il faut vraiment s'attarder, ce qui n'était pas toujours clair avant. »

« Ça, il n'y a pas de doute, j'ai confiance que c'est fiable. »

On voit cependant un danger à utiliser les données du système de surveillance pour allouer les ressources. On craint que ce fait étant connu, la cueillette des données ne soit compromise.

« Le danger que j'y vois c'est que les personnes qui répondent au questionnaire peuvent être biaisées. Oui, ils peuvent en mettre pour avoir des ressources. [...] Moi, je pense que ça peut, ça doit être utilisé pour éclairer notre connaissance, notre vision en vue d'un développement [...] mais l'attribution des ressources, [...], j'aurais des réserves. [...] La répartition des psychoéducatrices ou la répartition des orthos, ça deviendrait hasardeux de le faire à partir de ça. »

Pour les directions d'école

Les directions d'école considèrent également que les données sont fiables et que les enseignants agissent avec professionnalisme lorsqu'ils remplissent le questionnaire. Par contre, elles énoncent certaines réserves quant à l'utilisation des données d'une cohorte.

« Juste pour une cohorte, celle de cette année-là où il y a eu des moyens de pression. Pour ce qui est des autres années, je pense que ça été fait avec professionnalisme et je pense que les gens l'ont fait correctement, parce que c'est quand même une bonne étude. »

On émet également une réserve quant à l'utilité de ces données pour établir le portrait de la situation dans les très petits milieux.

« Cependant, dans les milieux où je suis c'est tellement petit, il faut faire très attention aux résultats parce que parfois ça peut représenter un élève seulement. »

Pour les enseignants

Les enseignants croient aussi que ces données sont fiables.

« Mais c'est fiable je pense, c'est drôle parce qu'il y a des discussions des fois et les enseignantes qui sont là depuis de nombreuses années et qui retraçaient et qui disaient :

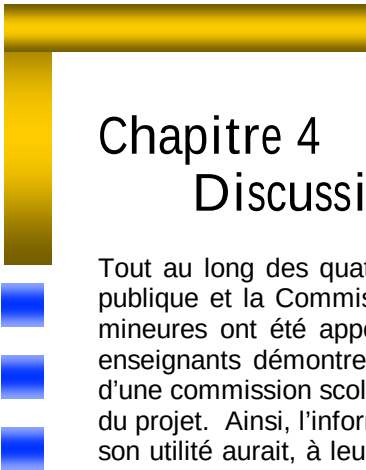
cette année-là où était l'élève untel ? Vous rappelez-vous de tel élève ? Et là on disait c'est vrai, c'est pour ça [qu'on a de tels résultats].»

3.2.4.5 Fréquence de la cueillette

Tant pour les représentants de la Commission scolaire que pour les directions d'école, la fréquence de la cueillette triennale des données auprès de l'ensemble des élèves est une des conditions favorisant leur utilisation. En effet, si les intentions ministérielles ne changent pas, les plans de réussite s'échelonnent sur trois ans. La cueillette des données à cet intervalle permettrait de disposer de données récentes pour réactualiser les plans de réussite des écoles et la planification stratégique de la Commission scolaire.

« Ça va être important parce que nos plans de réussite vont être échelonnés sur trois ans. Ça va rafraîchir nos données. »

« Supposons qu'on doive faire encore un plan de réussite 2006-2009, à ce moment-là on va les préparer en 2005-2006, au cours de l'année puis en 2004-2005 ça va donner l'année de la troisième cueillette de données. Supposons que ça continuerait comme ça, il y aurait comme des séquences qui arriveraient bien. Ça pourrait être intéressant. »



Chapitre 4

Discussion et recommandations

Tout au long des quatre années d'expérimentation, le partenariat établi entre la Direction de la santé publique et la Commission scolaire des Phares ne s'est pas démenti et seules quelques modifications mineures ont été apportées aux activités prévues. Les forts taux de participation des écoles et des enseignants démontrent la faisabilité de l'implantation du projet à l'échelle de l'ensemble des écoles d'une commission scolaire. Néanmoins, certaines faiblesses ont été mises en lumière lors de l'évaluation du projet. Ainsi, l'information reçue par les titulaires de classe à propos du système de surveillance et de son utilité aurait, à leur avis, pu être meilleure. Cette faiblesse aurait pu compromettre sérieusement la participation des titulaires. Nous recommandons, donc d'améliorer la présentation du projet aux enseignants et d'assurer un suivi auprès des nouveaux titulaires.

Par ailleurs, l'intervention du syndicat qui a donné son accord au projet, a favorisé le maintien de la participation des enseignants alors qu'en période de négociation collective, on boycottait plusieurs autres activités. L'implication du syndicat dans l'implantation d'un tel projet est donc fortement à recommander.

Du côté des directions des écoles, certaines nouvelles directions ne connaissaient que très peu le projet et ses retombées potentielles. Compte tenu du roulement de personnel, il apparaît donc judicieux d'organiser, avant chaque cueillette, une présentation formelle du projet auprès des directions d'école nouvellement nommées, en plus de désigner une personne ressource responsable de répondre à leurs questions au besoin.

Concernant le processus, le déroulement des différentes étapes du projet est bien rodé mais le traitement et l'analyse des données requiert davantage de temps que prévu. De plus, l'agent de recherche en charge de cette étape n'y était pas affecté exclusivement. Par conséquent, les rapports n'ont pu être déposés qu'en août ou septembre à la Commission scolaire, au lieu de l'être en juin. Ce retard n'entraîne toutefois pas de conséquences puisque, aux dires des représentants de la Commission scolaire et des directions d'école, le moment de dépôt des rapports est adéquat; en juin, avec la fin de l'année scolaire, on est trop occupé à d'autres tâches pour en prendre connaissance. Il apparaît cependant pertinent de procéder à l'envoi des questionnaires dès le début du mois de février afin de pouvoir terminer le traitement et l'analyse des données avant le début des vacances estivales et d'être en mesure de déposer les rapports à l'automne.

Les retombées du projet, en termes de connaissance du milieu, de planification des actions à mettre en place et d'évaluation des orientations retenues, sont incontestables pour les directions d'école qui connaissent le projet et les possibilités d'utilisation des données populationnelles. Ces dernières sont utilisées notamment pour élaborer le projet éducatif et le plan de réussite des différentes écoles. Quant aux données sur les élèves du préscolaire seulement, elles donnent aux directions d'école un portrait de la nouvelle clientèle sans avoir d'impact sur le projet éducatif ou le plan de réussite.

Au niveau de la Commission scolaire, les données du système de surveillance sont utilisées pour élaborer le portrait de situation de la Commission scolaire lors des exercices de planification stratégique et les plans de réussite, élaborés par les écoles, sont réinvestis dans ces plans stratégiques. Elles n'ont cependant pas servi, jusqu'à maintenant, à la planification directe des services et à l'évaluation des orientations retenues. En fait, le système devait faire ses preuves; la crédibilité des données du système de surveillance étant maintenant établie aux yeux des décideurs, on en est à l'étape de les utiliser davantage pour orienter les interventions, d'autant plus que ce sont les seules données comparables dans le temps dont on dispose. Toutefois, en termes d'aide à la prise de décision, les données seraient plus utiles si elles informaient sur la gravité des problèmes d'adaptation et les cycles où ces problèmes sont les plus prévalents. Ceci implique une révision de l'outil de cueillette. Dans le même ordre d'idées, les questions sur les services reçus par l'élève ou l'enseignant posent problème tant aux enseignants

qu'aux représentants de la Commission scolaire. Elles devraient donc être revues ou simplement exclues du questionnaire.

D'autre part, les données portant uniquement sur le préscolaire n'ont pas été utilisées au niveau de la Commission scolaire. On doit donc se questionner sur la pertinence de poursuivre la cueillette et la production de rapports lors des années intermédiaires.

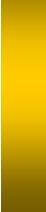
Par ailleurs, les retombées attendues pour le réseau de la santé et des services sociaux sont moindres que celles escomptées car les données n'ont pas fait l'objet d'une diffusion élargie. Toutefois, du côté de la Commission scolaire, il semble exister une ouverture quant à la possibilité de diffuser elle-même les données aux intervenants de ce réseau. Nous recommandons donc, advenant la poursuite du projet, que soit négociée une entente entre la Commission scolaire et la Direction de la santé publique concernant une diffusion plus étendue des données à certains intervenants du réseau.

Si la faisabilité du projet de même que l'utilité des données pour le milieu scolaire sont établies, les dépenses salariales encourues sont nettement supérieures à celles prévues. De plus, les dépenses salariales des années intermédiaires ne sont que de 30 % inférieures à celles encourues lors des années de grande prise de données, quelle que soit l'année considérée. C'est au niveau du traitement et de l'analyse des données que le nombre d'heures de travail investies est le plus important. Il apparaît difficile de réduire le temps de travail consacré à ces opérations sans diminuer le nombre de rapports produits ou le contenu des rapports. Rappelons cependant que la production de portraits d'école était considérée comme une condition favorisant la participation des écoles et des titulaires et que l'utilité des données pour les directions d'école a été démontrée. Afin de réduire ou de mieux répartir les coûts entre les partenaires, certaines pistes de solution sont tout de même envisageables :

- n'effectuer qu'une cueillette aux trois ans²², auprès de l'ensemble des élèves;
- réduire le contenu des rapports en éliminant les questions sur les services reçus que plusieurs acteurs du milieu scolaire semblent remettre en question;
- vérifier la possibilité de réduire le contenu des portraits d'école, notamment dans les petits milieux;
- évaluer la possibilité d'une contribution financière des écoles et de la Commission scolaire
- évaluer la possibilité d'un prêt de service de la Commission scolaire pour effectuer certaines opérations comme la préparation des envois ou la mise en pages et les corrections linguistiques.

Somme toute, l'évaluation de l'implantation à titre expérimental du projet de système de surveillance des problèmes d'adaptation en milieu scolaire démontre qu'il est faisable d'implanter un tel système à l'échelle d'une commission scolaire. De plus, les données du système de surveillance sont utiles en termes de connaissance, de planification et d'évaluation des orientations, même si elles n'ont pas encore été exploitées à leur maximum par la Commission scolaire. Les conditions sont actuellement en place pour pouvoir maximiser les retombées du système à savoir : la crédibilité établie des données, le fait de disposer, pour la première fois, de données comparables dans le temps, l'ouverture des directions d'école et de la Commission scolaire face à la diffusion de ces données à certains partenaires, le partenariat, déjà établi, entre les écoles, la Commission scolaire et certains organismes du réseau de la santé et des services sociaux. De plus, les personnes rencontrées sont unanimes quant à la pertinence de poursuivre le projet et la fréquence de la cueillette des données populationnelles est bien synchronisée avec l'exercice triennal de production de plans de réussite et de planification stratégique. Il reste cependant à trouver un moyen de réduire le coût des opérations ou à déterminer si on est prêt à investir plus de 31 000 \$, les années où l'opération cible tous les élèves et près de 21 000 \$, les années intermédiaires.

²² Il faudrait cependant s'assurer auparavant que la production des plans de réussite et de la planification stratégique de la Commission scolaire est toujours triennale.



Bibliographie

CHÉNARD, L., (1998). Analyse longitudinale des données d'un système expérimental de surveillance des problèmes en milieu scolaire : Projet de démonstration, *Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent et Commission scolaire La Neigette, Rimouski.*

CHÉNARD, L., (1996). Projet de suivi scolaire 1992-1993 — 1994-1995 : Caractéristiques des élèves, cheminement scolaire et problèmes scolaires, *Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent et Commission scolaire La Neigette, Rimouski.*

CHÉNARD, L. Et M. HAMEL, (1993). Cheminement scolaire et problèmes scolaires; Projet de suivi scolaire — 1992-1993, *Centre de santé publique du Bas-Saint-Laurent et Commission scolaire La Neigette, Rimouski.*

HAMEL, M., ROUSSEAU, R et L. CHÉNARD, (1996). *Validation du jugement des enseignants*, Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent et Commission scolaire La Neigette, Rimouski.

JANOSZ, M., FALLU, J.S. et M. A. DENIGER, (2000). « La prévention du décrochage scolaire, facteurs de risque et efficacité des programmes d'intervention », dans *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents, Tome 11, Les problèmes externalisés, sous la direction de Frank Vitaro et Claude Gagnon, Presses de l'Université du Québec, p. 115-164.*

KOEGH, B.K. (1988). « Learning Disabilities: Diversity in Search of Order », dans *Handbook of Special Education: Research and Practice*, vol 2, New York.



Annexe 1

Questionnaire

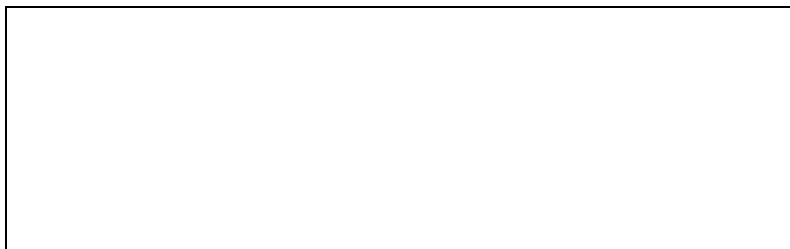




Commission scolaire
DES PHARES

SYSTÈME DE SURVEILLANCE **des difficultés d'adaptation et d'apprentissage** **en milieu scolaire**

inventaire des problèmes et services



SECTIONS :

GRISE - DÉFINITIONS

BLEUE - FICHE D'IDENTIFICATION DES PROBLÈMES

ROSE - FICHE D'IDENTIFICATION DES SERVICES REÇUS

Comportements dérangeants

Les comportements dérangeants sont définis comme des comportements qui nuisent au fonctionnement scolaire de l'élève ou à celui de sa classe

En vue d'uniformiser la référence aux catégories de comportements dérangeants, chacune des catégories identifiées au questionnaire est suivie d'une liste de comportements qui permet de les définir.

Inattention

Bavarde avec un autre ou d'autres élèves durant la tâche
Interrompt sa tâche sans motif valable
Ne regarde pas l'enseignant-e lorsqu'il-elle donne une explication
Demande à un autre élève ce qu'il faut faire

Activité motrice excessive

Quitte sa place sans motif valable
Fait beaucoup de bruit
Manipule toutes sortes d'objets

Agressivité physique

Bouscule d'autres élèves
Brise intentionnellement du matériel
Menace ou provoque physiquement d'autres élèves
Frappe d'autres élèves, se bagarre

Agressivité verbale

Menace ou provoque verbalement d'autres élèves
Utilise un langage injurieux

Indiscipline

Bougonne quand l'enseignant-e lui demande de se mettre au travail
Maintient un comportement même si l'enseignant-e lui demande de cesser
Ne réalise pas la tâche exigée
Désobéit à des règles de conduite de la classe
Se met au travail seulement si l'enseignant-e le lui rappelle constamment

Fiche d'identification des problèmes

PRÉSCOLAIRE

(Maternelle 4 ans et 5 ans)

1. L'élève présente-t-il un retard de développement?

Encerclez

oui..... 1
non..... 2

2. L'élève présente-t-il des comportements dérangeants?

Encerclez

oui..... 1
non..... 2

Si oui, de quelle nature?

Cochez

- Inattention ☐
- Activité motrice excessive ☐
- Agressivité physique ☐
- Agressivité verbale ☐
- Indiscipline ☐

PRIMAIRE

1. L'élève présente-t-il un retard dans ses apprentissages?

Encerclez

oui..... 1
non..... 2

Si oui, dans quel domaine?

Cochez

- Français seulement ☐
- Mathématiques seulement ☐
- Français et mathématiques ☐

2. L'élève présente-t-il des comportements dérangeants?

Encerclez

oui..... 1
non..... 2

Si oui, de quelle nature?

Cochez

- Inattention ☐
- Activité motrice excessive ☐
- Agressivité physique ☐
- Agressivité verbale ☐
- Indiscipline ☐

Définitions

n Retard de développement (Préscolaire 4 ans et préscolaire 5 ans)

Un retard de développement se caractérise par un niveau de développement de l'enfant inférieur à celui des enfants du même âge. Ce retard peut se manifester par des lacunes au niveau de son développement cognitif (notamment en ce qui concerne ses capacités de compréhension, d'attention et de mémoire), de son développement langagier (notamment pour la construction des phrases et du vocabulaire), de son développement social et de son autonomie (notamment en ce qui concerne son intérêt et sa participation aux activités de la classe) ainsi que de son développement psychomoteur. **Le retard de l'enfant est tel qu'il permet de supposer que l'enfant pourrait éprouver des difficultés importantes à réaliser les activités qui seront exigées de lui au moment de son passage au niveau supérieur (le préscolaire 5 ans pour les enfants du préscolaire 4 ans et la première année pour les élèves du préscolaire 5 ans).**

n Retard dans les apprentissages (Primaire)

Un retard dans les apprentissages est défini comme **un retard de moins d'un an** en français ou en mathématiques

n Comportements dérangeants

Les comportements dérangeants sont définis comme **des comportements qui nuisent au fonctionnement scolaire de l'élève ou à celui de sa classe.**

n Services reçus par les élèves

Les services reçus par les élèves correspondent aux services directs reçus par l'élève en classe ou en dehors de la classe, c'est-à-dire les services donnés directement à l'élève par un membre du personnel relevant des services à l'école ou d'un organisme de parrainage scolaire.

n Services reçus par les enseignants

Les services reçus par les enseignants sont les services donnés à l'enseignant par un professionnel de la commission scolaire ou par des services spécialisés extérieurs à la commission scolaire, et ce, afin de venir en aide à l'élève concerné.

Fiche d'identification des services reçus

Services reçus par les élèves

1. **Durant l'année scolaire en cours**, cet élève a-t-il reçu des services directs?

Encerchez

oui..... 1
non..... 2

Si oui, quels types de services cet élève a-t-il reçus?

Cochez

- Orthopédagogie ☐
- Psychoéducation ☐
- Orthophonie ☐
- Éducation spécialisée ☐
- Psychologie ☐
- Récupération ☐
- Aide aux devoirs et aux leçons ☐

SERVICES REÇUS PAR LES ENSEIGNANTS

1. **Durant l'année scolaire en cours**, avez-vous reçu, comme enseignant—e, des services afin de venir en aide à cet élève?

Encerchez

oui 1
non..... 2

Si oui, de quels services s'agissait-il?

Cochez

- Orthopédagogie ☐
- Psychoéducation ☐
- Psychologie ☐
- Orthophonie ☐
- Services extérieurs ☐



nommez : _____

merci d'avoir complété ces fiches



Annexe 2

Grilles d'entrevues



Nous sommes réunis pour évaluer six aspects du système de surveillance des problèmes d'adaptation en milieu scolaire. En premier lieu, nous nous intéresserons à l'implantation du système comme tel, ensuite à la cueillette des données ainsi qu'aux rapports élaborés à partir de ces données. Finalement, nous discuterons de l'utilisation de ces données, de la pertinence de diffuser ces données à des intervenants d'autres milieux et de votre appréciation générale du système de surveillance. Si vous le permettez, je vais enregistrer vos propos. Les informations que vous me livrerez sont confidentielles et aucune information nominative n'apparaîtra dans le rapport final.

1 Les préalables à l'implantation

- A. Pouvez-vous me parler des moyens qui ont été utilisés pour impliquer le personnel des écoles dans l'implantation d'un système de surveillance des problèmes d'adaptation scolaire ?
 - Ø directions d'école
 - Ø enseignants
- B. Avez-vous reçu des commentaires à ce propos ?
 - Ø matériel utilisé (vidéo, acétate)
 - Ø informations incomplètes
- C. Comment décririez-vous les réactions des directeurs d'école face au projet ?
- D. Comment décririez-vous les réactions des enseignants face au projet ?
- E. Comment décririez-vous la collaboration obtenue de la part des directions d'école tout au long de la durée du projet ?
- F. Comment décririez-vous la collaboration obtenue de la part des enseignants tout au long de la durée du projet ?
- G. Est-ce que des questions vous ont souvent été posées par les directions d'école sur le projet ? Si oui, quelles sont-elles ?
- H. Est-ce que des questions vous ont souvent été posées par les enseignants sur le projet ? Si oui, quelles sont-elles ?
- I. De façon générale, quels sont les facteurs qui ont favorisé l'implantation du système de surveillance des problèmes d'adaptation en milieu scolaire ?
- J. Si vous deviez conseiller une autre commission scolaire qui voudrait aussi implanter un système de surveillance, quelles recommandations feriez-vous ?
- K. Est-ce qu'il y a des facteurs qui ont nui ou ralenti l'implantation du système ? Si oui, quels sont-ils ?
- L. Si vous deviez conseiller une autre commission scolaire qui voudrait aussi implanter un système de surveillance, qu'est-ce que vous lui conseilleriez d'éviter ?

2 La cueillette des données

- A. Au cours des années, avez-vous reçu des commentaires concernant la cueillette des données ?
- ☐ Difficultés rencontrées par les directeurs/enseignants
 - ☐ Demandes d'éclaircissement formulées par les directeurs/enseignants
 - ☐ Critiques positives ou négatives concernant les fiches, les définitions (long, compliqué, termes pas assez clairs, trop ou pas assez d'informations recueillies)
- B. À votre avis, le moment de cueillette des données (en février) est-il adéquat ?
- C. À votre avis, la fréquence de cueillette des données (préscolaire à toutes les années, ensemble des élèves du primaire aux trois ans) est-elle adéquate si on pense à :
- ☐ La connaissance des problèmes d'adaptation
 - ☐ La planification des services
 - ☐ L'évaluation des services offerts
- D. Selon vous, est-ce qu'il y a des modifications qui pourraient être apportées pour faciliter la cueillette des données ?
- E. Considérez-vous que ces données sont fiables ?

3 Le format et le contenu des rapports

- A. Que pensez-vous du contenu des rapports ?
- ☐ Longueur
 - ☐ Présentation des données
 - ☐ Explications textuelles
 - ☐ Éléments à ajouter
 - ☐ Éléments à enlever
- B. À votre avis, la quantité des données recueillies (le nombre de questions posées sur les problèmes et les services reçus) est-elle suffisante si on pense à :
- ☐ La connaissance des problèmes d'adaptation
 - ☐ La planification des services
 - ☐ L'évaluation des services

4 L'utilité/utilisation des données

- A. À votre avis, le moment où vous recevez les différents rapports est-il adéquat pour aider à la prise de décision ?
- B. Est-ce qu'il y a un autre moment qui vous semblerait plus approprié pour maximiser l'utilité/utilisation des données ?
- C. Dans le cadre de vos fonctions quelle utilité peuvent avoir les informations issues du système de surveillance ?
- D. Pouvez-vous me donner des exemples concrets de situation où vous avez utilisé ces informations ?
- ☐ Connaissance des problèmes
 - ☐ Planification des ressources
 - ☐ Évaluation des services

- E. Dans le milieu scolaire, est-ce qu'il y a d'autres personnes qui pourraient utiliser ces informations ? Si oui, quelle utilisation pourraient-elles en faire ?
- ☐ Professionnels de la commission scolaire
 - ☐ Directeurs des écoles
 - ☐ Enseignants
 - ☐ Autres personnes
- F. Avez-vous eu connaissance de situations concrètes où des collègues ont utilisé ces informations ? Si oui, pouvez me parler de ce qu'ils ont fait ?
- G. Quelles améliorations pourraient être proposées pour maximiser l'utilisation des informations recueillies dans le cadre du système de surveillance ?

5 La diffusion des données

- A. Selon vous, ces informations pourraient-elles être utiles à des personnes qui travaillent en dehors du milieu scolaire ? Si oui, quelle utilisation pourraient-elles en faire ?
- ☐ Monde municipal
 - ☐ Intervenants des secteurs de la santé et des services sociaux
 - ☐ Autres intervenants
- B. Est-ce que des démarches ont été entreprises pour faire connaître le contenu des différents rapports à ces personnes ? Si oui, quelles sont-elles ? Si non, prévoyez-vous le faire dans le futur ?

6 L'appréciation générale

- A. Quels sont, selon vous, les points forts du système de surveillance ?
- B. Quels sont, selon vous, les points faibles du système de surveillance ?
- C. Croyez-vous que le projet du système de surveillance doit se poursuivre ?
- D. Croyez-vous que d'autres commissions scolaires pourraient tirer bénéfices d'un système semblable ?
- E. Pour terminer l'entrevue, avez-vous des commentaires ou des informations que vous n'avez pas eu l'occasion d'exprimer et que vous aimeriez ajouter ?

Nous sommes réunis pour évaluer six aspects du système de surveillance des problèmes d'adaptation en milieu scolaire. En premier lieu, nous nous intéresserons à l'implantation du système comme tel, ensuite à la cueillette des données ainsi qu'aux rapports élaborés à partir de ces données. Finalement, nous discuterons de l'utilisation de ces données, de la pertinence de diffuser ces données à des intervenants d'autres milieux et votre appréciation générale du système de surveillance. Si vous le permettez, je vais enregistrer vos propos. Les informations que vous me livrez sont confidentielles et aucune information nominative n'apparaîtra dans le rapport final.

1 Les préalables à l'implantation

- A) Pouvez-vous me parler des moyens qui ont été utilisés pour vous impliquer dans la mise en place d'un système de surveillance des problèmes d'adaptation scolaire ?
- B) Lorsqu'il vous a été présenté, quelle a été votre réaction face au projet ?
- C) Considérez-vous que vous avez eu suffisamment d'information sur le projet, ses objectifs etc. ?
- D) Avez-vous des commentaires à formuler sur le matériel qui vous a été fourni pour présenter le projet aux enseignants ?
 - Ø matériel utilisé (vidéo, acétate)
 - Ø informations incomplètes
- E) Comment décririez-vous les réactions des enseignants lorsque vous leur avez présenté le projet ?
- E) Si vous deviez conseiller une autre commission scolaire qui voudrait aussi implanter un système de surveillance, quelles recommandations feriez-vous ?
- F) Si vous deviez conseiller une autre commission scolaire qui voudrait aussi implanter un système de surveillance, qu'est-ce que vous lui conseilleriez d'éviter ?

2 La cueillette des données

- A) Comment décririez-vous la collaboration obtenue de la part des enseignants tout au long de la durée du projet ?
- B) Au cours des années, avez-vous reçu des commentaires de la part des enseignants concernant la cueillette des données ?
 - Ø Difficultés rencontrées
 - Ø Demandes d'éclaircissement formulées par les enseignants
 - Ø Commentaires concernant le questionnaire (long, compliqué, termes pas assez clairs, trop ou pas assez d'informations recueillies)
 - Ø Commentaires concernant les définitions
- C) À votre avis, quelle serait la période idéale pour effectuer la cueillette des données ?

- D) À votre avis, la fréquence de la cueillette des données (préscolaire à toutes les années, ensemble des élèves du primaire aux trois ans) est-elle adéquate ?
- ☐ La connaissance des problèmes d'adaptation
 - ☐ La planification des services
 - ☐ L'évaluation des services offerts
- D) Selon vous, y a-t-il des modifications qui pourraient être apportées pour faciliter la cueillette des données ?
- E) Considérez-vous que ces données sont fiables ?

3 Le format et le contenu des rapports

- A) Que pensez-vous du contenu des rapports ?
- ☐ Longueur
 - ☐ Présentation des données
 - ☐ Explications textuelles
 - ☐ Éléments à ajouter
 - ☐ Éléments à enlever
- B) À votre avis, la quantité des données recueillies (le nombre de questions posées sur les problèmes et les services reçus) est-elle suffisante si on pense à :
- ☐ La connaissance des problèmes d'adaptation
 - ☐ La planification des services
 - ☐ L'évaluation des services

4 L'utilité/utilisation des données

- A) À votre avis, le moment où vous recevez votre rapport d'école est-il adéquat pour aider à la prise de décision ?
- B) Y a-t-il un autre moment qui vous semblerait plus approprié pour maximiser l'utilisation des données ?
- C) Dans le cadre de vos fonctions, quelle utilité peuvent avoir les informations issues du système de surveillance ?
- D) Pouvez-vous me donner des exemples concrets de situation où vous avez utilisé ces informations ?
- ☐ Connaissance des problèmes
 - ☐ Planification des ressources
 - ☐ Évaluation des services
- E) Dans le milieu scolaire, y a-t-il d'autres personnes qui pourraient utiliser ces données ? Si oui, quelle utilisation pourraient-elles en faire ?
- ☐ Professionnels de la commission scolaire
 - ☐ Enseignants
 - ☐ Autres personnes
- F) Avez-vous eu connaissance de situations concrètes où des collègues se sont servis de ces informations ? Si oui, pouvez me parler de ce qu'ils en ont fait ?
- G) Quelles améliorations pourraient être proposées pour maximiser l'utilisation des informations recueillies dans le cadre du système de surveillance ?

5 La diffusion des données

- A) Selon vous, ces informations pourraient-elles être utiles à des personnes qui travaillent en dehors du milieu scolaire ? Si oui, quelle utilisation pourraient-elles en faire ?
 - ☐ Monde municipal
 - ☐ Intervenants des secteurs de la santé et des services sociaux
- B) Est-ce que des démarches ont été entreprises pour faire connaître le contenu des différents rapports à ces personnes ? Si oui, quelles sont-elles ? Si non, prévoyez-vous le faire dans le futur ?

6 L'appréciation générale

- A) Quels sont, selon vous, les points forts du système de surveillance ?
- B) Quels sont, selon vous, les points faibles du système de surveillance ?
- C) Croyez-vous que le projet du système de surveillance doit se poursuivre ?
- D) Croyez-vous que d'autres commissions scolaires pourraient tirer bénéfices d'un système semblable ?
- E) Pour terminer l'entrevue, avez-vous des commentaires ou des informations que vous n'avez pas eu l'occasion d'exprimer et que vous aimeriez ajouter ?

Nous sommes réunis pour évaluer six aspects du système de surveillance des problèmes d'adaptation en milieu scolaire. En premier lieu, nous nous intéresserons à l'implantation du système comme tel, ensuite à la cueillette des données ainsi qu'aux rapports élaborés à partir de ces données. Finalement, nous discuterons de l'utilisation de ces données, de la pertinence de diffuser ces données à des intervenants d'autres milieux et votre appréciation générale du système de surveillance. Si vous le permettez, je vais enregistrer vos propos. Les informations que vous me livrez sont confidentielles et aucune information nominative n'apparaîtra dans le rapport final.

1 Les préalables à l'implantation

- A) Pouvez-vous me parler des moyens qui ont été utilisés pour vous informer de la mise en place du système de surveillance des problèmes d'adaptation scolaire ?
- B) Avez-vous des commentaires à formuler à ce propos ?
 - Ø matériel utilisé (vidéo, acétate)
 - Ø information reçue (suffisance, clarté)
- C) Au tout début, lorsqu'il vous a été présenté, quelle a été votre réaction face au projet ?
- D) Si vous deviez conseiller une autre commission scolaire qui voudrait aussi implanter un système de surveillance, quelles recommandations lui feriez-vous pour favoriser la participation des enseignants ?
- E) Si vous deviez conseiller une autre commission scolaire qui voudrait aussi implanter un système de surveillance, qu'est-ce que vous lui conseilleriez d'éviter ?

2 La cueillette des données

- A) Que pensez-vous de la tâche qui consiste à remplir les questionnaires ?
 - Ø Difficultés rencontrées par les enseignants
 - Ø Temps requis (trop long, pourrait être plus long)
 - Ø Commentaires concernant les questions (clarté, précision des termes)
 - Ø Commentaires concernant les définitions (clarté, précision des termes)
 - Ø Quantité d'information recueillie
- B) À votre avis, quelle serait la période idéale pour effectuer la cueillette des données ?
- C) Que pensez-vous de la fréquence de la cueillette des données (préscolaire à toutes les années, ensemble des élèves du primaire aux trois ans) ?
 - Ø Opinion des enseignants du préscolaire
 - Ø Opinion des enseignants du primaire
- D) Considérez-vous que les données recueillies sont fiables ?
- E) Selon vous, y a-t-il des modifications qui pourraient être apportées pour faciliter la cueillette des données ?
- F) Au cours des années, y a-t-il des événements qui vous ont fait remettre en question votre participation à la cueillette des données ? Si oui, quels sont-ils ?

3 Le format et le contenu des rapports

- A) Avez-vous déjà entendu parler du portrait de votre école qui est produit à partir des données du système de surveillance ?
Si oui, passez à B
Si non, passez à la section 4
- B) Connaissez-vous le contenu de ce rapport ?
Si oui, passez à C
Si non, passez à la section 4
- C) Comment en avez-vous pris connaissance ?
- D) Que pensez-vous de ce rapport ?
- ☐ Longueur
 - ☐ Présentation des données
 - ☐ Explications textuelles
 - ☐ Éléments à ajouter
 - ☐ Éléments à enlever

4 L'utilité/utilisation des données

- A) Avez-vous eu connaissance de situations où des informations provenant du système de surveillance ont été utilisées ? Si oui, est-ce que vous pouvez m'en parler ?
- B) Pouvez-vous identifier des situations (autres que celles déjà nommées) où ces données pourraient potentiellement être utilisées ?
- C) Personnellement, ces informations peuvent-elles (ou pourraient-elles) vous être utiles ? Si oui, quel usage pouvez-vous en faire ?
- ☐ Classe
 - ☐ Comité d'école
 - ☐ Conseil d'établissement
 - ☐ Etc.
- D) À votre avis, quel serait le moment le plus propice à l'utilisation de ces données dans votre école ?

5 La diffusion des données

- A) Selon vous, les données du système de surveillance pourraient-elles être utiles à des personnes qui travaillent en dehors du milieu scolaire ? Si oui, quelle utilisation pourraient-elles en faire ?
- ☐ Monde municipal
 - ☐ Intervenants des secteurs de la santé et des services sociaux
 - ☐ Autres
- E) À votre connaissance, est-ce que des démarches ont été entreprises pour faire connaître le contenu des différents rapports à ces personnes ? Si oui, quelles sont-elles ?

6 L'appréciation générale

- A) Quels sont, selon vous, les points forts du système de surveillance ?
- B) Quels sont, selon vous, les points faibles du système de surveillance ?
- C) Croyez-vous que d'autres commissions scolaires pourraient tirer bénéfices d'un système semblable ?
- D) Pour terminer l'entrevue, avez-vous des commentaires ou des informations que vous n'avez pas eu l'occasion d'exprimer et que vous aimeriez ajouter ?